PNDL

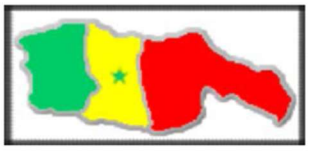

République du Sénégal

Un Peuple-Un But-Une Foi

Ministère de la Gouvernance territoriale, du Développement et de l'Aménagement du Territoire

(MGTDAT)

Programme National de Développement Local

Agence Régionale de Développement de Diourbel

REGION DE DIOURBEL

DEPARTEMENT DE DIOURBEL

COMMUNE DE NDINDY

PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL

I. CONTEXTE

- Plan Sénégal Emergent (PSE)
- Phase 1 de l'Acte III, LPGLDAT
- Lancement élaboration du PNADT
- Convention de partenariat avec GELD
- Signature de convention pour le PDDTM
- Mise en place PISET
- Démarrage PCD/SMP des CL en gouvernance
- Signature du protocole additionnel avec ENDA

Dans ce contexte, la révision des cadres de référence du développement des CL selon la version de l'Acte III de la décentralisation, ainsi que l'adaptation des outils d'ingénierie de développement territorial devient une nécessité. A ce titre, le PNDL et ses partenaires se sont engagés, depuis 2014, dans un processus de recherche-actions, dans le cadre d'une plateforme nationale afin de contribuer significativement aux stratégies de développement territorial tout en intégrant les

II. OBJECTIFS

Objectif Général :

L'objectif est de doter la commune de Ndindy d'un outil de planification opérationnel, suivant une démarche concertée et simplifiée et de mettre en place des cadres de concertation locaux.

Objectifs spécifiques :

- Dresser une situation de référence exhaustive reflétant les atouts, potentialités et opportunités mais aussi les problèmes et contraintes pour un développement durable et inclusif ;
- Identifier les axes prioritaires de développement et de dégager des objectifs stratégiques réalistes et des résultats à atteindre ;
- Élaborer un plan d'actions prioritaires chiffré et programmé dans le temps et dans l'espace en l'articulant aux politiques sectorielles

III. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Le processus est piloté par un comité composé de l'ARD et des services techniques régionaux de la Planification de l'Appui au Développement Local et de la Statistique et de la Démographie. C'est une démarche innovante qui renforce le niveau de participation des populations et des élus tout en permettant la production d'outils de planification (PDC, projets, programmes, plans d'actions etc.) pertinents qui prennent en charge les ambitions réalistes de la collectivité. Par ailleurs, le processus de planification au niveau communal est conçu de sorte qu'il constitue le niveau opérationnel des orientations nationales déclinées dans le PSE.

IV Dispositif institutionnel

Comité Technique Régional

Installation d'un Comité Technique Régional coordonné par l'ARD

Composition: 03 agents ARD, SRADL, SRP, SRAT, SRDS

Missions : veiller sur la démarche participative, l'articulation des axes aux priorités du moment, la pertinence et l'opérationnalité des PLD et l'appui à la

Comité Régional d'évaluation de la performance

En plus du Comité Technique Régional, des représentants de la société civile, du service du Trésor, du secteur privé et de la Cellule Régionale de Gouvernance (CRG). Sous la coordination de l'ARD, ce comité a pour mission d'administrer la grille et d'assurer le traitement des informations et la restitution des résultats au niveau des collectivités locales de leur ressort. Il a aussi en charge,

Equipe Technique Locale

Mise en place d'une équipe technique locale

Composition : 01 Facilitateur, Commission Elargie de Planification de la commune

Missions :

- Etablir le diagnostic de la Commune ;
- Animer les différentes séances de travail
- Présenter le diagnostic devant le comité de pilotage ;
- Rédiger le plan en relation avec le CTR.

Phases d'élaboration

Phase diagnostic participatif **Phase planification** **Phase Validation**

Diagnostic spatial et socioéconomique de la collectivité locale (CL) (IR2P)

- Diagnostic institutionnel de la CL
- Restitution et validation du rapport

Définition des orientations stratégiques (formulation de la vision, et des objectifs stratégiques

- Elaboration du plan d'actions (PA)
- Évaluer les besoins par secteur, identifier les actions par secteur, identifier les cibles pour chaque intervention, estimer les ressources humaines, matérielles et financières et identifier les risques) ;
- Programmation (priorisation et programmation des actions : PIL et PAI, identification des projets, élaboration du schéma de financement, élaboration du plan de formation et communication.

Rédaction et restitution du document de plan

- Adoption du plan par le conseil
- Approbation par l'autorité de tutelle
- Promotion du Plan

TABLES DES MATIERES

PREMIERE PARTIE : PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE 1

1.1 Situation géographique et administrative 1

1.2 Caractéristiques physiques 2

1.3 Démographie 2

1.5 Zonage de la commune de Ndindy 2

DEUXIEME PARTIE : BILAN DIAGNOSTIC 3

II. Profil social 3

2.1 Education 3

2.2 Santé et actions sociales 8

2.2.1 Situation de la couverture sanitaire 8

2.2.2 Actions sociales 12

2.3 Hydraulique – Assainissement 13

2.4 Occupation de l'espace, Habitat et Cadre de Vie 16

2.5 Dynamique sportive et culturelle 16

2.6 Migration 17

III- Profil Economique 18

3.1.1 L'Agriculture 18

3.1.2 L'élevage 20

3.1.3 Le Commerce 22

3.1.4 L'artisanat 23

3.2.1 Voieries et Transports 24

3.2.2 Energie 24

3.2.3 TIC et Services Financiers 24

IV- Profil Gouvernance 27

4.1.1 Le cadre institutionnel 27

4.1.2 Fonctionnement du Conseil municipal 29

4.1.3 Analyse de l'Evolution du budget 30

d) Evolution des Dépenses 2014-2015-2017 32

4.2 Dynamique organisationnelle 32

4.3 Partenaires de la commune 33

4.4 Mesures des performances de la collectivité locale 33

V- Les Dimensions à hauts enjeux 34

5.1 Environnement et Changement climatique 34

5.2 Genre 35
TROSIEME PARTIE : PROJECTIONS DE DEVELOPPEMENT 36
I- Les enjeux de développement 36
II- **Présentation détaillée des Programmes de développement de la Commune** 37
III- Budget et nombre de projets par programme 49
V Stratégie de mise en œuvre 49
VI Stratégie de suivi évaluation 50

Liste des abréviations	
AEMV	Adduction d'Eau Multi Village
ARD	Agence Régionale de Développement
AS	Agent de Santé Communautaire
ASC	Association Sportive et Culturelle
BSF	Bourse Sécurité Familiale
CADL	Centre d'Appui au Développement Local
CEM	Collège d'Enseignement Moyen
CPN	Consultation Prénatale
DIPE	Développement Intégré de la Petite Enfance
DPC	Diagnostic Participatif Communautaire
DRS	Défense et Restauration des Sols
GPF	Groupement de Promotion Féminin
IR2P	Inventaire Rapide de la Plateforme Potentielle du territoire
OCB	Organisation Communautaire de Base
OFOR	Office des Forages Ruraux
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
PDC	Plan de Développement Communal
PNDL	Programme national de Développement local
PUDC	Programme d'Urgence de Développement Communautaire
SFD	Système de Financement Décentralisé
TBPS	Taux Brut de Préscolarisation
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication

PREMIERE PARTIE : PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE

1.1 Situation géographique et administrative

La commune de Ndindy se situe dans la région et le département de Diourbel. Elle appartient à l'arrondissement qui porte le même nom et est limitée au nord par la commune de Thilmakha, au Sud par la commune Toure Monde, à l'Est par la commune de Ndankh Sène à l'Ouest par les communes de Gade Escale, Keur Ngalgou et Taïba Moutoupha. Cette ancienne communauté rurale est devenue commune de plein exercice à la faveur de l'adoption de la loi 2013-10 du 28 décembre 2013 portant code général des collectivités locales communément appelée l'Acte III de la décentralisation. La commune s'étend sur une superficie de 175 km^2 et compte 43 villages.

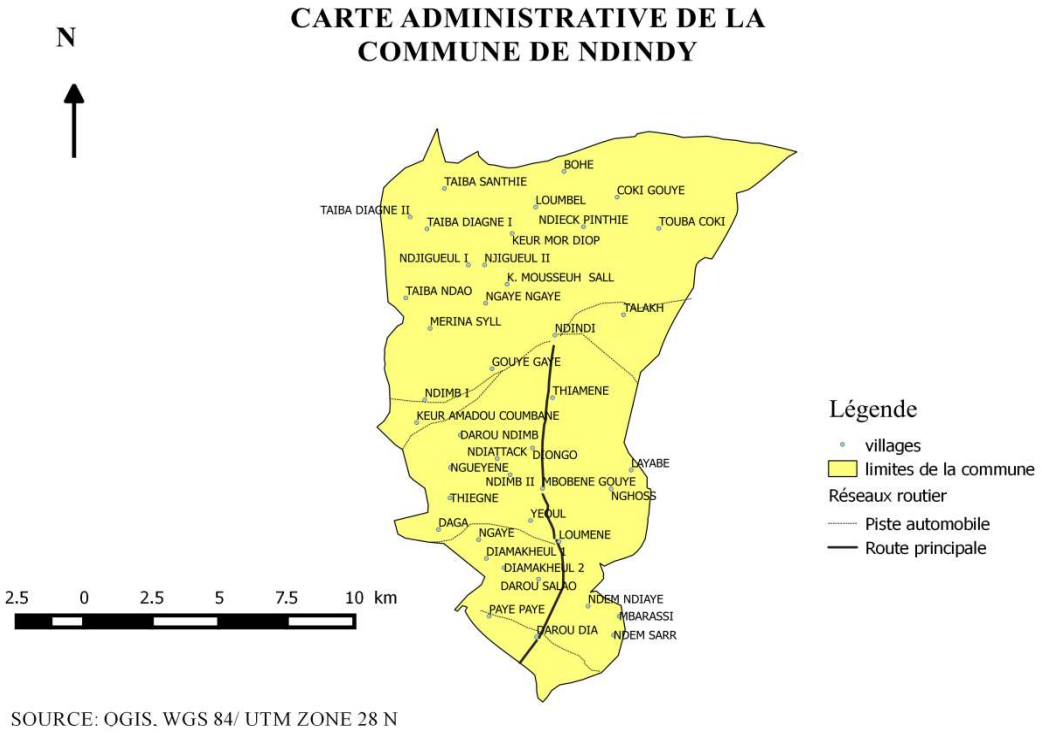

SOURCE: OGIS. WGS 84/ UTM ZONE 28 N

1.2 Caractéristiques physiques

Le climat de la commune est de type sahélien caractérisé par une longue période sèche (de novembre à juin) et une courte saison des pluies de quatre mois (de Juillet à Octobre). La commune ne dispose pas de cours d'eau permanents et a une végétation dominée par des arbustes. Les potentialités en ressources naturelles sont limitées dans la zone où nous remarquons la présence de deux types de sols :

- Les sols ferrugineux tropicaux non lessivés ou sols Dior ;

- Les sols ferrugineux tropicaux lessivés ou sols Deck Dior.

1.3 Démographie

La commune abrite une population estimée à 14773 habitants. Les principales caractéristiques démographiques sont:

- ☞ Une population majoritairement masculine (51.7%) en déphasage avec la dynamique au niveau national où l'effectif du sexe féminin est supérieur.

- ☞ Une répartition dans l'espace inégale de la population locale avec les villages de Ndindy et de Thiamène qui abritent respectivement 20 et 10 % des habitants alors que les villages de Keur Amadou Coumbane et Taiba Diagne ne supportent que moins de 1%. .

Tableau 1 : *Caractéristiques démographiques*

Caractéristiques	Effectifs
Nombre de ménages	1251
Population Totale	14773
Population masculine	7639
Population féminine	7134

Source : *Projection de la population PDC 2017*

1.5 Zonage de la commune de Ndindy

La commune de Ndindy peut être découpée en deux zones homogènes selon les caractéristiques physiques et les activités économiques présentes dans chacune des sous- zones :

- ☞ **Zone Agro commerciale** : elle regroupe 22 des 43 villages situés au nord de la commune et se particularise par la forte présence des activités

commerciales en plus de celles agricoles. Elle concentre une très grande partie des équipements de la commune.

Villages concernés : Taïba Ndao, Mérina Syll, Ndindy, Keur Mousseuh Sall, Ngaye – Ngaye, Keur Amadou Coumbane, Bohé, Coky Gouye, Keur Mor Diop, Loumbel, Ndieck Penthie, Ndjigueul 1, Ndjigueul 2, Taiba Diagne 1, Taiba Diagne 2, Taiba Santhie, Talakh, Touba Coki, Gouye Gaye, Ndimb 1.

- **Zone agropastorale** : située à la partie sud de la commune, la zone est composée de 21 villages. Les activités agricoles et de l'élevage y sont fortement présentes du fait des conditions assez favorables avec un tapis herbacé plus développé et des rendements agricoles plus élevés.

Villages concernés : Lambèye, Ndimb II, Thiegne, Mbobène Gouye, Nghosse, Ngaye, Yéoul, Loumène (Keur Awa), Daga, Diamakheul 1 , Diamakheul 2, Paye Paye, Mbarassy, Ndème Ndiaye, Ndème Sarr, Darou Dia, Darou Ndimb, Darou Salaw, Ndiatack, Diongo, Thiamène

DEUXIEME PARTIE : BILAN DIAGNOSTIC

II. Profil social

2.1 Education

2.1.1 Le Préscolaire

A l'image de la région de Diourbel qui possède l'un des TBPS les plus faibles du pays (5,0%), l'enseignement préscolaire n'est pas très développé dans la commune de Ndindy. Deux établissements à vocation DIPE y sont recensés. Il s'agit de l'école privée de Darou Salao et la case des tout-petits de Ndindy. Les deux (02) établissements comptent trois salles de classes pour un effectif total de 100 écoliers. Ils se caractérisent par une faible capacité d'accueil et un manque d'équipements appropriés (aires de jeux et manuels d'éveils).

Tableau 2: *Indicateurs du Préscolaire*

Indicateurs	Caractéristiques
Nombre d'établissements	2
TBPS	11,0%
Taux de masculinité	50%
Ratio élèves/classes	33 écoliers par salle
Ratio élèves/ enseignants	1 enseignant pour 33 écoliers
Accès aux commodités	Toilettes

Source : *Enquêtes IR2P, Ndindy 2017*

2.1.2 Cycle Elémentaire

L'offre d'enseignement dans le cycle élémentaire est assurée dans la commune par dix-neuf (19) établissements. Les résultats issus de l'IR2P mettent en lumière des performances en matière de scolarisation des enfants au cycle élémentaire. En effet, la commune enregistre un TBS estimé à 95,93% qui est supérieur à celui de la région (61,9%) et même au taux national qui tourne autour des 93%. La bonne couverture en équipements éducatifs et les efforts de dotations de fournitures pour alléger les charges des parents sont des facteurs qui influent positivement sur le degré de fréquentation des écoles. Dans le même sillage, le niveau de scolarisation des filles constitue un motif de satisfaction comme en atteste le rapport de masculinité qui est inférieur à 50%. Malgré les nombreuses avancées réalisées dans l'enseignement élémentaire, des efforts restent à faire notamment en matière d'accès des écoles aux commodités (eau, électricité). Elles ne sont que 8 écoles sur les 19 fonctionnelles à disposer d'eau via un robinet et seulement neuf à avoir des toilettes. Dans la commune, seules les écoles primaires Mactar Khary Sylla, Ndim, Ndiatack sont clôturées.

Tableau 3 : Indicateurs Cycle Elémentaire

Indicateurs	Caractéristiques
Nombre d'infrastructures	19
Population scolarisable	1600
Population scolarisée	1535
TBS	95,93%
Taux de masculinité	47%
Ratio élèves/ classes	24 élèves par classe inférieur à la norme 50 élèves/ classe
Ratio élèves/ tables bancs	1 élève par table inférieur à la norme 2 par table
Ratio élèves/ enseignants	1 enseignant pour 34 élèves
Niveau d'accès aux commodités	42% des établissements scolaires sont branchés à une source d'eau 47% des établissements disposent de toilettes 16% des écoles sont clôturées

Source : *Enquête IR2P, Ndindy 2017*

2.1.3 Le moyen secondaire

La commune ne compte qu'un CEM qui se situe dans son village centre. Ils sont trois cent soixante (360) élèves à fréquenter l'établissement en provenance des quarante-trois (43) villages de la commune. L'éloignement du CEM par rapport à de nombreux villages constitue une contrainte majeure et influe sur le TBS estimé à 26,22%. Il s'y ajoute le choix des parents de garder les enfants à la maison pour les aider dans les travaux domestiques et champêtres. Face à cette situation, il urge dès lors de construire un centre d'hébergement pour les élèves afin d'atténuer les inconvénients liés aux déplacements.

Tableau 4 : Indicateurs Cycle Moyen Secondaire

Indicateurs	Caractéristiques
Nombre d'infrastructures	1 CEM
Population scolarisable	1373
Population scolarisée	360
TBS	26,22%
Ratio élèves/ classes	36 élèves par classe inférieur à la norme 50 élèves/ classe
Ratio élèves / tables bancs	1 élève/ table inférieur à la norme 2 élèves/tables
Ratio enseignants/ élèves	1 enseignant/ 20 élèves
Niveau d'accès aux commodités	branchement en eau Présence de toilettes

Source : *Enquête IR2P, Ndindy 2017*

2.1.4 Daaras et écoles franco-arabes

L'enseignement religieux occupe une place incontournable dans le système éducatif de la commune de Ndindy qui enregistre un nombre important de daaras et d'écoles franco-arabes. Il est dénombré vingt-trois (23) daaras et quatre (04) écoles franco-arabes dans le périmètre communal. Les enseignements qui sont dispensés dans ces établissements concernent essentiellement la mémorisation du coran et l'alphabétisation en arabe. Un manque de moyens matériels et financiers empêchent ces derniers de remplir leurs rôles dans les meilleures conditions possibles. Ces établissements doivent faire l'objet d'un accompagnement plus conséquent de la part des autorités pour une amélioration des conditions d'apprentissage. L'achèvement du projet de construction d'un daara moderne dans la commune contribuera à atténuer les contraintes auxquelles les maitres coraniques sont confrontés.

Tableau 5 : Indicateurs sur les Daaras et écoles franco-arabes

Indicateurs	Caractéristiques
Nombre d'établissements	23 daaras 4 écoles franco arabes
Niveau d'accès aux commodités	24 des 27 ont accès à l'eau via un robinet ou borne fontaines et puits

Source : *Enquête IR2P Ndindy 2017*

Tableau 6 : Synthèse du diagnostic secteur de l'Education

Atouts	Contraintes	Pistes de solution
☞ Existence d'un nombre important d'infrastructures éducatives ☞ Effectifs acceptables ☞ Présence de Comités de gestion ☞ Dotation de fournitures pour alléger les charges ☞ Existence de 02 établissements DIPE	☞ Absence de murs de clôture ☞ Difficultés dans l'accès aux commodités (eau ; électricité et toilettes) ☞ Insuffisance d'équipements et matériels informatiques. ☞ Manque d'enseignants arabes et français ☞ Insuffisance d'infrastructures publiques pour le préscolaire ☞ Sous équipement de la case des tout-petits ☞ Absence de cantines scolaires ☞ Travaux de construction du	Construire des murs de clôture pour 19 écoles Brancher tous les écoles et daaras à une source d'eau et d'électricité Installer des cantines scolaires Renforcer les efforts de dotation de matériels didactiques et informatiques pour les écoles Affecter des enseignants arabes et français Equiper les cases des tout-petits de Ndindy et de Darou Salao

	daara moderne non achevés. ☞ Soutien insuffisant envers les daaras ☞ Inexistence d'écoles de formation	Prendre en charge les enseignants des daaras

2.2 Santé et actions sociales

2.2.1 Situation de la couverture sanitaire

La commune compte un (01) poste de santé complet fonctionnel situé dans le village centre et cinq (05) cases de santé à Diongo, Ndem Ndiaye, Merina Syll, Mbobène Gouye et Coky Gouye. Au regard des normes de l'OMS qui recommandent un poste de santé pour 10000 habitants, la couverture sanitaire de la commune de Ndindy apparait comme insuffisante. En effet, le poste de santé de Ndindy assure les services médicaux pour une population estimée à 14773 habitants. Toutefois, il convient de relativiser cet écart avec les normes de l'OMS étant donné les ressources financières très limitées du pays. Bien que le ratio poste de santé/ population ne respecte pas les préconisations de l'OMS, il n'en demeure pas moins qu'il se trouve à un niveau acceptable comparé à la moyenne nationale, 1 poste de santé pour 11304 habitants.

Par ailleurs, le manque de personnels qualifiés et d'équipements adaptés limite les services offerts par les cases de santé à de petits soins curatifs. Le poste de santé devient dès lors le lieu de concentration des offres médicales telles que les consultations pré et post natales, les accouchements assistés et les évacuations sanitaires entre autres. Ce qui implique que l'infrastructure devra disposer suffisamment de ressources matérielles et humaines pour satisfaire la demande. La carte et le tableau ci-dessous permettront de mieux apprécier la qualité de la couverture sanitaire dans la commune.

CARTE SANITAIRE DE NDINDY

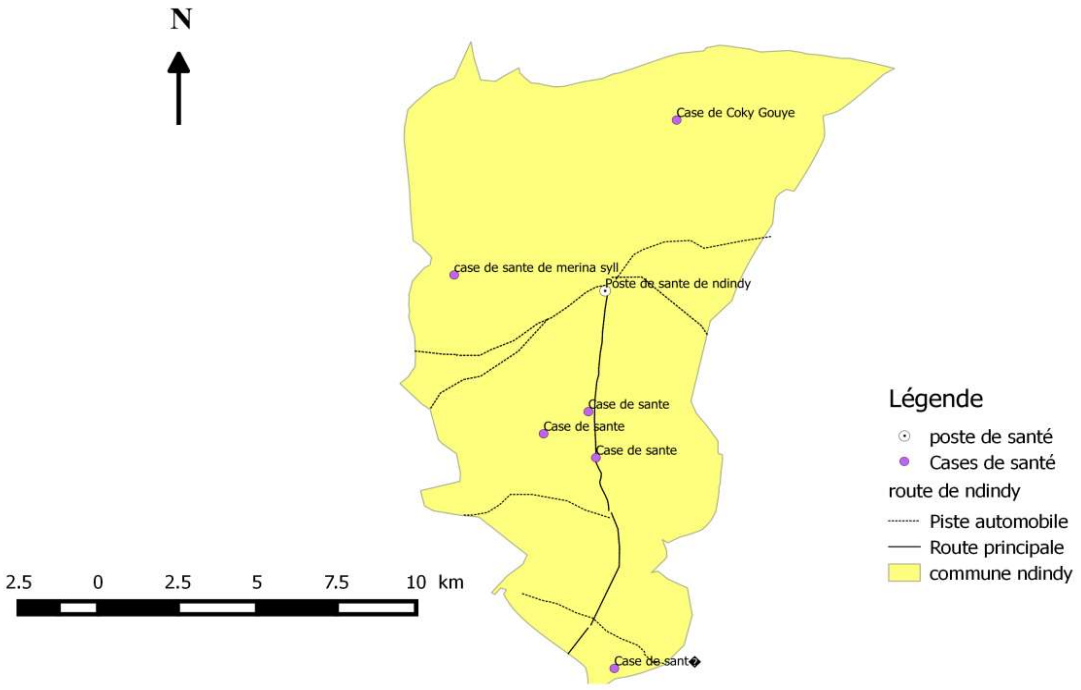

Soure: QGIS WGS 84/ UTM 28 N/ données IR2P Ndindy

Tableau 7: Ressources des structures sanitaires

Infrastructures	**Equipements**	**Personnel**
Poste de santé de Ndindy	12 Lits 12 matelas 01 table d'accouchement 01 échographie 04 armoires 01 popunelle 02 ambulances 10 ventilateurs Boîte d'accouchements Boîte à pansement Kit de consultation Energie solaire Robinets	01 Infirmier 01 Sage-femme 01 AS 04 Matrones 02 Chauffeurs 01 Technicien de surface 01 Gardien

Case de santé Coky Gouye	**En cours de réhabilitation**	01 Matrone 01 AS
Case de santé Diongo	01table d'accouchement 02 lits d'observation 01 armoire 01 table de consultation 01 moto 01 charrette Bureau Robinet Médicaments Kit médicale	01 AS 01 Matrone 01 Charretier
Case de santé de Ndem Ndiaye	01table d'accouchement 02 lits d'observation 01 armoire 01 charrette 01 moto Bureau Robinet Energie solaire Médicaments	01 Agent communautaire 01 Charretier
Case de santé Merina Sylll	01 Table d'accouchement Bureau Robinet Energie solaire Médicaments	01 AS 01Matrone
Case de santé Mbobène Gouye	01 table d'accouchement 01 table de soins Kit médicale	01 AS-Matrone

Source : *Enquête IR2P Ndindy 2017*

Il ressort des données de l'IR2P, les efforts notables de dotation d'équipements aux structures de santé. Face aux difficultés d'augmenter le nombre d'établissements sanitaires, les autorités locales avec leur partenaire PERFORMANCE ont doté à chaque case de santé des moyens de transports (Charrettes et motos) leur permettant d'être en contact permanant avec le poste de santé. Les cases de santé

ont toutes un AS et une matrone assurant un service minimum à l'exception de Ndobène Gouye. Dans cet établissement, une seule personne assure en même temps les fonctions d'AS et de matrone. Au niveau du poste de santé, le personnel est composé d'un infirmier assisté par une sage-femme, un AS et quatre (04) matrones. La structure sanitaire dispose d'une échographie qui est d'un grand apport pour les CPN. Il y a également deux (02) ambulances pour évacuer les malades vers d'autres infrastructures de niveau supérieur.

Nonobstant les améliorations notées dans le secteur de la santé, des contraintes persistent. Il s'agit principalement de problèmes d'accessibilité dus à l'éloignement des structures par rapport à certains villages situés à l'extrémité. Les déplacements des populations de ces localités se posent avec acuité du fait d'un réseau de voieries très peu développé. Il y'a également la question de la motivation du personnel qui ne bénéficie pas de rémunérations à la hauteur du travail effectué dans des conditions peu favorables.

Tableau 8 : Synthèse du diagnostic secteur santé

Atouts	Contraintes	Piste de solutions
☞ Existence d'un poste et de 05 cases santé dont 01 en cours de réhabilitation	☞ Insuffisance de salles d'hospitalisation pour le poste de santé	☞ Construire des salles d'hospitalisation dans le poste et les cases de santé
☞ Existence de moyens d'évacuation des malades (2 ambulances, et des charrettes)	☞ Absence de garages pour les ambulances ☞ Absence de pharmacie	☞ Construire un garage pour les ambulances ☞ Equiper la maison des malnutris
☞ Existence mutuel de santé	☞ Maison des malnutris non fonctionnelle	☞ Electrification de tous les

☞ Présence d'une échographie	☞ Absence d'électricité dans les infrastructures ☞ Manque de motivation pour les agents de santé communautaire ☞ Couverture sanitaire insuffisante par rapport à la taille de la population ☞ Cherté des frais d'enrôlement au mutuel de santé ☞ Insuffisance de fonds pour entretenir les infrastructures	établissements sanitaires ☞ Clôturer le poste et les cases de santé ☞ Augmenter la motivation des agents de santé ☞ Construire une pharmacie agrée ☞ Dotation de médicaments aux cases de santé

2.2.2 Actions sociales

Le contexte national des interventions sur le plan de l'action sociale est marqué par la mise en œuvre du programme BSF. La population de Ndindy a bénéficié de ce programme dont l'objectif est de lutter contre l'extrême pauvreté. Le tableau ci-dessous dresse le bilan du nombre de bénéficiaires depuis 2013.

Tableau 9: Nombre de bénéficiaires BSF de la commune de Ndindy

2013	2014	2015	2016	Total
109	100	141	47	397

Source : Service Régional de l'Action Social de Diourbel

A côté des initiatives d'appui de l'Etat du Sénégal aux personnes vulnérables, la collectivité locale s'investit également dans l'action sociale. Les interventions de cette dernière dans ce secteur se concentrent sur des soutiens financiers à l'occasion des grandes fêtes et d'appuis dans la prise en charge médicale. Il est important de souligner le travail de la SODEN, une association locale qui œuvre pour la solidarité et développement de Ndindy.

2.3 Hydraulique – Assainissement

2.3.1 Hydraulique

Les principales sources d'approvisionnement en eau dans la commune sont le réseau d'AEMV à travers le forage de Ndindy, les puits communautaires et les bornes fontaines. Le forage de Ndindy construit en 1964 fournit de l'eau à la quasi-totalité des villages de la commune. Cependant, l'état de l'infrastructure suscite de nombreuses inquiétudes du fait de sa vétusté qui cause des dysfonctionnements dans la fourniture d'eau. De multiples fissures sont notées au niveau de l'ouvrage occasionnant des pertes d'eau très importantes. Les recettes tirées des factures ne peuvent pas couvrir les frais de maintenances du forage et du réseau. La gestion de l'ouvrage est placée sous l'autorité du sous-préfet de l'arrondissement de Ndindy en attendant l'arrivée de l'OFOR.

En outre, les populations de la commune peuvent compter sur les 35 puits fonctionnels répartis dans vingt-huit (28) villages, deux puits forages et les bornes fontaines. Le bon maillage des infrastructures hydrauliques (puits communautaires) permettent de disposer d'alternatives et d'atténuer les dysfonctionnements du forage. En ce qui concerne la qualité de l'eau, elle est jugée salée. La panne de la station de traitement et de potabilisation n'arrange pas la situation.

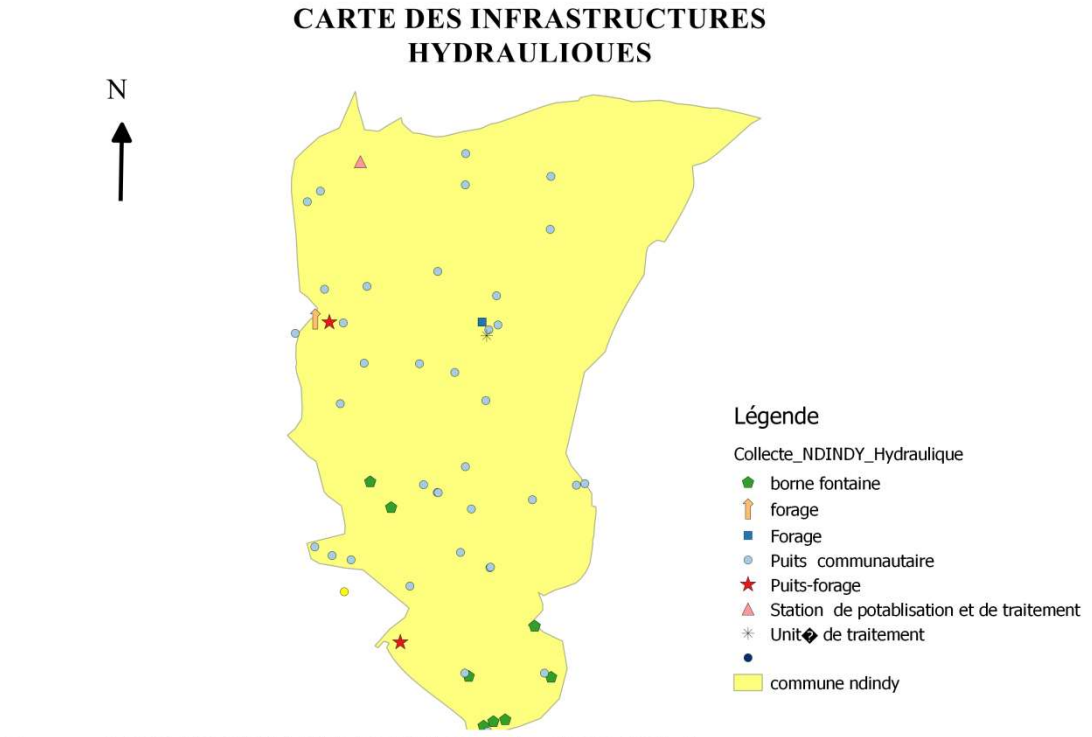

Source: QGIS WGS 84/ UTM 28 N/ Données IR2P Ndindy

2.3.2 L'assainissement

A l'instar de nombreuses communes du milieu rural au Sénégal, Ndindy ne possède pas d'ouvrages d'évacuation des eaux pluviales et usées. L'évacuation des eaux pluviales se fait à travers les mécanismes naturels que sont le ruissellement, l'évaporation et l'infiltration. Ce qui n'empêche pas la formation d'eaux stagnantes en période d'hivernage. Ces dernières deviennent le siège des moustiques qui sont les principales sources du paludisme.

Pour ce qui est de l'accès aux ouvrages d'assainissement individuels la majorité des ménages dispose de latrines pour la gestion des excrétas. Toutefois, il existe des concessions qui n'ont pas de latrines et sont contraintes de satisfaire leurs besoins dans la nature. L'extension du système d'assainissement individuel dans la commune devra occuper une place de choix dans les interventions dans ce secteur.

La commune n'a pas un système de collecte et de traitement des ordures. Cependant, dans le marché de Ndindy les acteurs ont à leur disposition une charrette gérée par un privé pour collecter et transporter leurs ordures vers des dépôts sauvages. Afin de garantir un meilleur cadre de vie des populations, il serait

judicieux pour la collectivité de mettre en place un système de collecte avec des charrettes et d'aménager des dépôts publics contrôlés.

Tableau 10 : Synthèse diagnostic secteur Hydraulique-Assainissement

Atouts	Contraintes	Piste de solution
☞ La quasi-totalité des villages est desservie par le forage de Ndindy ☞ Existence de puits dans la majorité des villages	☞ Vétusté du forage et du réseau d'adduction ☞ Mauvaise qualité de l'eau ☞ Panne de l'unité de traitement et de potabilisation de l'eau ☞ Déficit de recettes pour couvrir les dépenses de maintenances ☞ Forte dépendance à l'électricité ☞ Coût élevé de l'électricité ☞ Existence de puits non sécurisés ☞ Non implication des populations dans la gestion du forage	☞ Réhabilitation du réseau d'AEMV ☞ Acquisition d'un groupe électrogène pour pallier à la dépendance à l'électricité ☞ Achever les travaux de réparation de l'unité de traitement et de potabilisation de l'eau
☞ Présence de fosses sceptiques	☞ Absence d'ouvrages d'assainissement collectifs ☞ Présence de moustiques autour des eaux stagnantes ☞ Prolifération des dépôts sauvages ☞ Insuffisance de toilettes publiques ☞ Insuffisance d'infrastructures d'assainissements individuels	Doter la commune de charrettes de collecte d'ordures Aménager des aires de dépôts d'ordures contrôlés Doter la commune d'un camion de vidange. Construction de latrines pour les concessions

	(latines) ☞ Absence de système de gestion des eaux de toilettes ☞ Absence de camions de vidange ☞ Recours aux méthodes traditionnelles de vidange	Construction de toilettes publiques

2.4 Occupation de l'espace, Habitat et Cadre de Vie

La commune de Ndindy ne compte pas de plan d'occupation du sol ou cadastral qui lui aurait permis d'impulser une dynamique de planification et d'anticipation de l'organisation spatiale. L'occupation du sol se fait sur la base des spécificités socioéconomiques et culturelles. Le nord de la commune concentre les équipements alors qu'au sud la densité du bâti est plus faible du fait de la prédominance des activités pastorales. Quant à la typologie de l'habitat, elle reste dominée par le traditionnel en banco (80%) et l'habitat moderne (20%). Les délibérations du conseil municipal pour l'affectation de terres destiné à l'habitat ces dernières années se sont arrêtées. L'investissement sur l'habitat est freiné par l'absence de lotissements, de titres de propriété et la faiblesse des revenus.

2.5 Dynamique sportive et culturelle

2.5.1 Sports et Loisirs

La commune dispose d'un terrain de football aménagé pour les championnats de «navétanes » et d'un plateau multifonctionnel où le basketball et le handball peuvent être pratiqués. Il existe également un club de karaté. La jeunesse de Ndindy reste très attachée à la pratique du sport et montre un intérêt particulier au football comme l'atteste la présence de 11 ASC. Cependant, le développement du sport est entravé par l'absence de reconnaissance juridique et le manque de moyens des ASC. Les acteurs du milieu sportif de la commune jugent très faible la part allouée aux sports dans le budget de la collectivité locale.

2.5.2 La Culture

La richesse culturelle de Ndindy réside dans la diversité de sa population. Dans la commune nous retrouvons des wolofs, des peulhs, des sérères qui vivent dans une parfaite harmonie. Il existe des associations telles que le Ndefling et des groupes théâtrales qui essaient malgré des moyens extrêmement limités de promouvoir leurs identités culturelles. L'absence d'infrastructures constitue un inconvénient de taille pour le rayonnement de ce secteur.

Tableau 11: Synthèse diagnostic secteur sport et culture

Atouts	Contraintes	Pistes de solution
☞ Existence d'un plateau multifonctionnel (basket handball) et d'un club de Karité ☞ Organisation de tournoi de lutte chaque année ☞ Existence d'un terrain pour construire des espaces jeunes ☞ Diversité culturelle ☞ Présence d'associations culturelles	☞ Vétusté des infrastructures sportives ☞ Absence de reconnaissance juridique des ASC ☞ Insuffisance d'infrastructures sportives ☞ Faible budget alloué aux sports ☞ Manque d'initiatives des associations sportives et culturelles ☞ Absence d'infrastructures culturelles	☞ Construire de nouveaux équipements sportifs, culturels ☞ Accompagner les ASC pour qu'elles aient une reconnaissance juridique ☞ Augmenter le budget alloué aux ASC ☞ Organiser des ateliers de formation pour les ASC et associations culturelles sur les techniques de recherche de partenaires et de financement

2.6 Migration

La région de Diourbel possède une tradition reconnue en matière de migration aussi bien en interne que sur le plan international. La commune de Ndindy est une localité pourvoyeuse de main d'œuvre. En effet, la localité connait une crise migratoire structurelle qui touche essentiellement les jeunes. Les volontés de départ de la majorité des jeunes sont liées à des motifs de recherche d'emploi. Ils sont nombreux à quitter leurs villages natals pour rallier les villes telles que Touba, Louga et Dakar. La baisse de l'impact des activités agricoles dans la création de richesses et la faible présence d'activités alternatives sont des facteurs qui

encouragent la migration. Bien que disposant d'une forte communauté d'émigrés, Ndindy n'arrive pas à bénéficier d'un appui conséquent de ses ressortissants pour son développement. A défaut d'endiguer les vagues de départs, les acteurs doivent essayer de s'organiser pour tirer profit des avantages de la migration notamment celle internationale.

III- Profil Economique

3.1 Les Secteurs productifs

3.1.1 L'Agriculture

L'agriculture est l'activité principale de la population. Elle mobilise 89% des ménages de la commune. Les spéculations les plus cultivées sont le mil, l'arachide, le niébé, le maïs, la pastèque, le bissap et le manioc. L'agriculture pratiquée dans la zone est fortement tributaire d'une pluviométrie très irrégulière. C'est ce qui constitue sa plus grande faiblesse en ce sens où il est difficile avec les aléas climatiques de garantir des performances en termes de production. Cette forte dépendance est accentuée par l'absence de cours d'eau permanents réduisant ainsi les possibilités de prolonger la saison culturale au-delà de la durée de l'hivernage. A cela s'ajoute la pauvreté des sols causée par le modèle extensif de l'agriculture. La baisse de la fertilité des sols demeure une préoccupation majeure malgré l'existence de 13 ouvrages DRS pour renverser cette tendance.

En dépit d'une solide tradition agricole, les agriculteurs doivent également composer avec de multiples contraintes qui les empêchent de réaliser les productions escomptées. Les principales entraves du secteur sont :

- Les retards répétitifs dans la distribution des semences
- La mauvaise qualité des semences
- La vétusté du matériel agricole
- Les difficultés dans l'accès aux financements
- L'insuffisance d'assistance technique contre les attaques de parasites et d'insectes
- L'absence d'assurances agricoles
- Le faible prix de vente des produits agricoles

Au regard des difficultés, le développement de cette activité se pose avec acuité. Cette situation se répercute naturellement sur le niveau de revenus des ménages qui reposent pour la majorité sur l'agriculture. Face à l'absence d'activités

alternatives assez développées à Ndindy, la migration et son corolaire les revenus de transfert s'imposent comme des stratégies de survie. Il appartient dès lors aux autorités de consentir des efforts supplémentaires dans la reconstitution de la fertilité des sols, la mise à disposition à temps des intrants et l'augmentation des infrastructures agricoles qui restent encore insuffisantes.

Tableau 12 : Inventaire des infrastructures agricoles

Type d'Infrastructure	**Lieu de localisation**
13 DRS	NDIATACK (02) NDIMBE 2 NGUEYENE TAIBA DIAGNE 2 THIEGNE NDIATACK THIEGNE NGUEYENE NDIGAL 2 KEUR MOUSSA SALL NDIGAL 1 TAIBA DIAGNE 1
08 magasins de stockage	TALAKH DIONGO NDINDY (02) COKY GOUYE KEUR AMADOU GOUMBANE TOUBA COKY MERINA SYLL
01 Batteuse à mil	NGHOSSE
02 Périmètre de Maraichage	NDEM DIAYE, MERINA SYLL

Source : *Enquêtes IR2P Ndindy 2017*

Tableau 13 : Synthèse diagnostic secteur agricole

Atouts	Contraintes	Piste de solutions
☞ Principale source de revenus de la population ☞ Solide tradition agricole ☞ Disponibilité de terres	☞ Insuffisance de matériels agricoles ☞ Absence de semences de qualité ☞ Pauvreté des sols ☞ Mauvaise répartition des terres ☞ Magasins de stockages non modernes ☞ Rareté des pluies ☞ La fréquence des attaques des insectes ☞ Retard dans la distribution des semences	☞ Fournir des matériels agricoles adaptés ☞ Distribuer les semences à temps (fin Avril-Mai) ☞ Faciliter l'acquisition des semences ☞ Veiller à une meilleure répartition des terres selon les capacités de les mettre en valeur ☞ Restauration des terres dégradées ☞ Accroitre l'assistance technique des agriculteurs ☞ Moderniser les magasins de stockage

3.1.2 L'élevage

L'élevage est la seconde activité la plus pratiquée dans la commune. Elle se particularise par son caractère extensif. Outre le fait de constituer une activité génératrice de revenus, l'élevage joue un rôle dans la fertilisation des sols. Ce qui fait de ce dernier une activité complémentaire à l'agriculture contrairement à l'image d'opposition souvent décrite entre les deux secteurs phares du milieu rural.

Les activités pastorales sont plus intenses au sud de la commune qui dispose d'un tapis herbacé plus développé par rapport au nord. Les éleveurs de la commune ainsi que les transhumants peuvent compter sur la présence de quatre (04) abreuvoirs dont deux (02) fonctionnels et de trois (03) parcs de vaccination localisés dans les villages de Ndindy, de Ngoss et de Paye-Paye.

Tout comme l'agriculture, l'élevage connait des problèmes qui retardent son développement. En effet, les éleveurs peinent à trouver des médicaments pour traiter les maladies qui touchent le bétail au niveau local. Dans le même registre, il est constaté une insuffisance des zones de parcours du bétail qui est à l'origine de quelques conflits opposants agriculteurs et éleveurs. La récurrence des vols du bétail malgré le durcissement de la loi constitue aussi une entrave à l'épanouissement de l'élevage de même que l'absence de marché. Il convient aussi de souligner les difficultés relatives à l'alimentation du bétail avec la dégradation du pâturage et la cherté de l'aliment concentré.

Tableau 14 : Synthèse diagnostic secteur élevage

Atouts	Contraintes	Piste de solution
☞ Existence de 04 abreuvoirs dont 02 fonctionnels et de 03 parcs de vaccination ☞ Participation à la fertilisation des sols ☞ Contribution à l'économie locale	☞ Insuffisance de zones de parcours du bétail ☞ Absence de magasin d'aliments de bétail ☞ Absence de médicaments pour le traitement des maladies des animaux ☞ Insuffisant de parcs de vaccination et d'abreuvoirs ☞ Manque d'aliments de bétail ☞ Vol de bétail ☞ Manque de formation sur les techniques	☞ Aménager des zones de parcours du bétail ☞ Insémination artificielle ☞ Construire un magasin de vente d'aliments de bétail ☞ Construction d'un poste de gendarmerie ☞ Construire des parcs de vaccinations ☞ Construction d'un marché à bétail ☞ Formations des acteurs

	d'élevage de volailles ☞ Difficultés dans l'organisation des opérations Tabaski	

3.1.3 Le Commerce

Le commerce fait partie des secteurs les plus dynamiques dans la commune. Son apport dans l'économie locale est important. La collectivité locale y tire une partie de ses recettes à travers le paiement des patentes et d'autres taxes liées à l'exercice de cette activité. Il se caractérise par l'existence d'un marché permanant et hebdomadaire. Les deux sont localisés à Ndindy mais exercent une aire d'influence qui dépasse les limites du village centre. Le marché hebdomadaire se tient tous les dimanches et attire de nombreuses personnes à la recherche de produits locaux. La proximité du marché avec la principale route de Ndindy facilite son accès. La mise en place d'un système de collecte des ordures dans le marché constitue un atout pour le bon fonctionnement des activités. Néanmoins, des difficultés existent à savoir le manque de cantines et l'étroitesse du marché. Le mauvais aménagement du marché est à l'origine des problèmes d'insalubrité et d'insécurité. Les commerçants déplorent de multiples cas de vols dont ils sont victimes. Ce qui nuit à la réalisation de recettes et à l'acquittement des taxes municipales. Ils éprouvent aussi des contraintes liées à l'accès au financement.

Tableau 15 : Synthèse du diagnostic secteur Commerce

Atouts	Contraintes	Pistes de solution
☞ Existence de marché permanant et hebdomadaire ☞ Proximité des marchés à la route latéritique ☞ Collecte des ordures du marché par une charrette	☞ Difficultés dans le stockage et la conservation des produits ☞ Manque de moyens financiers des commerçants ☞ Insécurité ☞ Etroitesse du marché ☞ Insalubrité ☞ Insuffisance et mauvaise gestion des toilettes publiques ☞ Absence de grossistes ☞ Absence de structure de gestion du marché ☞ L'éloignement des zones d'approvisionnement et mauvais état des routes	☞ Réaménager le marché de Ndindy avec des cantines modernes ☞ Augmenter la sécurité dans le marché ☞ Faciliter l'accès au crédit pour les commerçants ☞ Sensibiliser les commerçants sur l'hygiène et la nécessité d'un bon entretien du marché ☞ Installer des poubelles ☞ Construire des toilettes ☞ Mise en place d'un comité de gestion

3.1.4 L'artisanat

Il est avec le commerce l'une des rares activités alternatives à l'agriculture dans la commune. L'artisanat regroupe une diversité d'acteurs : menuisiers ébénistes ou métalliques, teinturier, tailleurs. Cependant, le secteur souffre de son caractère informel qui l'empêche de se développer. Les acteurs ne bénéficient pas de financements nécessaires pour acquérir des matériels ou produits pour mener à bien leurs activités. Les artisans sollicitent des formations sur l'entreprenariat et plus d'accompagnement de la part des autorités locales et départementales.

3.2 SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION

3.2.1 Voieries et Transports

Le réseau routier de la commune comprend une route principale en latérite de 50 Km qui relie Darou Mousty, Ndindy et la ville de Diourbel, deux pistes sablonneuses de 17 et 22 Km. La commune souffre énormément de l'enclavement causé par un réseau de voieries très peu développé et le mauvais état de la route principal notamment en période d'hivernage. A cela s'ajoutent les contraintes relatives aux moyens de transports. En effet, les déplacements entre Diourbel et la commune se font par l'intermédiaire des taxis brousses dont la majorité est dans un état défectueux. Quant aux déplacements à l'intérieur de la commune, la marche à pieds et les charrettes sont les seuls moyens à la disposition des populations.

Les interventions dans ce secteur devront se concentrer dans la réfection de la route latéritique traversée par l'autoroute Ila-Touba qui est en cours de construction. Dans le cadre d'une démarche collective, il appartient aux autorités des communes partageant cette route de saisir cette opportunité pour faire une plaidoirie auprès de leurs collègues au niveau central pour que cette dernière puisse être bitumée.

3.2.2 Energie

Le réseau de la SENELEC fournit l'électricité à seulement deux villages de la commune soit un taux d'électrification de 4%. L'absence d'électricité entrave le développement des activités économiques telles que le commerce et l'artisanat dans de nombreux villages. Conscients de la faible électrification de la collectivité, le PUDC dans sa mission de lutter contre l'enclavement en milieu rural, a entrepris l'extension du réseau électrique dans les villages de Talakh, Loumène, Taiba Diagne 1 et 2, Ngoss et Coky Gouye, Il est important de poursuivre les efforts d'électrification afin de permettre à plus d'habitants de Ndindy d'avoir accès à cette ressource. Il convient de souligner aussi le nombre insuffisant de lampadaires pour assurer l'éclairage public. La commune ne possède que 41 lampadaires fonctionnels dont 29 pour le seul village de Ndindy. Les autres lampadaires se répartissent dans les villages de Layabe, de Taiba Diagne2, de Taiba Santhie et de Ndigueul.

3.2.3 TIC et Services Financiers

Le développement des TIC est un processus irréversible. Ils favorisent l'intensification des communications et des flux financiers. Dans la commune, il

est dénombré 07 antennes mobiles appartenant aux trois opérateurs téléphoniques présents dans le pays Tigo, Orange, et Expresso. Malgré la bonne couverture téléphonique, l'accès à l'internet est plus difficile avec l'absence de réseaux ADSL. La connexion à l'internet se fait via les téléphones, clé internet. La qualité du signal internet est mauvaise.

Pour ce qui est des services financiers, nous notons la présence des réseaux Wari, Joni Joni ; Orange Money gérés par des privés (boutiques. et multiservices). La population est obligée de se déplacer vers Diourbel pour effectuer certaines transactions financières du fait de la faible capacité de mobilisation de fonds des opérateurs privés et de l'absence d'institutions de microfinance ou de banques dans la commune.

Tableau 16: Synthèse diagnostic des sous-secteurs d'appui à la Production

Sous-Secteur	**Atouts**	**Contraintes**	**Pistes de solution**
Voierie, Désenclavement, Transports	Existence d'aires de stationnement pour les taxis brousses, Présence de véhicules de transport ralliant Ndindy → Diourbel Ndindy → Dakar Ndindy → Touba	Inexistence de Gare routière Mauvais état de la route latéritique et des pistes sablonneuses Mauvais état des véhicules de transport Insuffisance de moyens de transport	Construction d'une gare routière équipée et moderne Bitumer la Route latéritique Diourbel-Ndindy-Darou Mousty Renouvellement du parc automobile

Energie	Existence d'un réseau électrique et de panneaux solaires	Réseau électrique limité Insuffisance de Lampadaires Poteaux haute tension en bois	Extension du réseau Electrique Augmenter le nombre de lampadaires pour améliorer l'éclairage public Changer les poteaux haute tension de bois en fer ou en ciment
TIC et services Financiers	Bonne couverture téléphonique (Tigo, Orange, Expresso) Existence de réseaux de transfert : Wari Orange Money et Joni Joni	Absence de couverture ADSL Signal Internet mauvais Faible fonds de roulement des opérateurs privés de transfert d'argent Absence d'institutions de microfinance ou bancaires	Faciliter l'implantation d'institutions de microfinance Améliorer la qualité du signal internet Installer une couverture ADSL

IV- Profil Gouvernance

4.1 Structuration et fonctionnement du Conseil municipal

4.1.1 Le cadre institutionnel

Les institutions de la commune sont constituées du bureau et du conseil municipal conformément aux dispositions du chapitre III du code général des collectivités locales.

a) Le Bureau municipal,

L'équipe exécutive est composée du maire et de trois adjoints. Le bureau municipal de Ndindy présente l'avantage de disposer de membres ayant un bon niveau d'instruction et d'expérience. Ils sont soutenus dans leurs missions par un personnel composé:

- d'un secrétaire municipal
- de quatre agents pour l'Etat Civil
- deux chauffeurs
- un gardien

Tableau 17 : Composition du bureau municipal

Prénom et Nom	Poste occupé	Niveau d'instruction	Expérience
Cheikh Seck	Maire	Bac+8	Deux mandats
Abdoulaye Sarr	1er adjoint	Bac	Un mandat
Ousmane Sylla Niang	2ème adjoint	Bac +2	Trois mandats
Dama Ndiaye	3ème adjoint	Arabe	Deux mandats

b) Le Conseil municipal

Le conseil municipal de Ndindy est constitué de 46 conseillers y compris ceux du bureau. Il est composé majoritairement par les hommes qui représentent 54% de l'effectif. Au-delà du fait que le nombre d'élues ne soit pas égal à celui des hommes conseillers, les femmes n'occupent aucune responsabilité au sein du bureau municipal. Elles semblent se contenter de leur rôle de simples conseillères. Ce qui

traduit un manque de leadership de ces dernières dans la politique. Quant aux jeunes, ils ne sont pas également représentatifs dans le conseil. En effet, près de la moitié (48%) des élus est âgée de plus de 50 ans. La faible présence des jeunes pose de nombreuses interrogations sur leur implication dans la vie politique de leur commune. Comme évoqué dans le profil social, la migration touche une franche importante de la jeunesse de Ndindy. De ce fait, la place laissée vide par cette catégorie sociale est occupée par des personnes d'âges mûres qui montrent plus de détermination dans la participation à la gestion des affaires de la commune.

En ce qui concerne le niveau d'instruction, il est à noter que 63% des élus ne savent ni lire et écrire. Cet état de fait restreint dès lors les possibilités d'une répartition équitable des rôles et responsabilités entre conseillers. La nature de certaines tâches à effectuer au sein d'une collectivité locale exige un niveau d'instruction minimum. L'article 92 du code régissant la décentralisation au Sénégal stipule que les membres du bureau municipal doivent savoir lire et écrire. Cependant, le manque d'instruction ne doit en aucun cas justifier une concentration des pouvoirs entre les mains des instruits. Les non instruits sont investis de la même mission que leurs collègues instruits. De ce fait, ils doivent être responsabilisés davantage dans les travaux des commissions techniques à défaut d'être membre du bureau.

Tableau 18: Caractéristiques du Conseil Municipal

Indicateurs	**Caractéristiques**
Répartition des sièges selon le sexe	46% des conseillers sont des femmes 54% des conseillers sont des hommes
Répartition des conseillers selon l'âge	[26 ; 35 [: 17% [35 ; 50 [: 28% [35 ; 50 [: 7% [55 ; 65 [: 48%
Répartition selon le nombre de mandats	59% des conseillers sont à leur premier mandat 32% des conseillers ont deux mandats 19% des conseillers ont trois mandats

Répartition selon le niveau d'étude	4% niveau BAC+ 2% des conseillers ont le niveau BAC 17% niveau secondaire 6% niveau élémentaire 8% niveau arabe 63% non instruits
Occupation professionnelle des conseillers	Représentation de toutes les catégories socio professionnelle

Source : *Diagnostic Institutionnel Ndindy 2017*

4.1.2 Fonctionnement du Conseil municipal

Le fonctionnement du conseil municipal repose sur la tenue de réunions: trois sessions ordinaires et les sessions extraordinaires sur la demande du Maire. Le taux de présence tourne en moyenne autour de 80%. La commune met à la disposition des élus à chaque session du conseil un véhicule pour faciliter leur participation. Afin de mieux prendre en charge toutes les questions relatives à ses domaines de compétences, la collectivité locale dispose de 09 commissions techniques que sont :

- Finances Hall et Marchés ;
- Urbanisme, Habitat et Aménagement du Territoire ;
- Environnement et Gestion des ressources naturelles ;
- Réception des fournitures et des travaux ;
- Coopération décentralisée- Relations avec les collectivités locales partenaires ;
- Santé, Hygiène, Action Social;
- Agriculture, Elevage ;
- Education, Formation et promotion des langues nationales ;
- Jeunesse, sports, culture et Loisirs.

L'absence de modes de fonctionnement bien définis, le manque de moyens financiers et matériels ne permettent pas aux commissions de jouer un rôle concret dans la vie active de la commune. A cet effet, la mesure des performances de la collectivité locale de Ndindy effectuée sous la houlette de l'ARD de Diourbel avait

mis en exergue une certaine léthargie des commissions. Il a été noté que sur les 09 commissions seules cinq tiennent des réunions tandis que les autres peinent à fonctionner correctement. Par conséquent, Il appartient au bureau municipal de redynamiser ces commissions en sensibilisant les élus sur leurs rôles et responsabilités.

4.1.3 Analyse de l'Evolution du budget

En plus d'une autonomie administrative, les collectivités territoriales doivent également avoir une autonomie financière pour leur permettre de promouvoir le développement économique, éducatif, social, sanitaire, culturel au plan local. Le budget constitue l'indicateur approprié pour apprécier cette capacité.

c) Analyse de la capacité de mobilisation des ressources financières

Les trois derniers exercices budgétaires ont coïncidé avec les premières années de mise en œuvre de l'acte III de la décentralisation dont l'un des objectifs était de doter aux anciennes communautés rurales de plus de ressources financières d'où une communalisation intégrale. Le tableau ci-dessous revient sur l'évolution du budget de la nouvelle commune de plein exercice depuis 2014

Tableau 19 : Evolution des recettes budgétaires 2014-2016

Années	Prévision de recettes en FCFA	Recettes réellement obtenues en FCFA	Taux de recouvrement
2014	48.600.000	43.290.283	89,07%
2015	63880230	47.431.071	74,25%
2016	70.769.258	54 .791. 082	77,42%

Source : *Etats d'exécution budgétaire 2014-2015-2017*

Les états d'exécution budgétaire 2014, 2015 et 2016 font ressortir des résultats satisfaisants de la commune en termes de recouvrement des recettes. La commune a dépassé les 70% de taux moyenne de recouvrement. Au vue de cet indicateur, il apparait clairement qu'une bonne planification des recettes a été réalisée à travers une parfaite identification des sources de revenus de la part du bureau municipal. Ce dernier présente l'avantage de compter en son sein un maire dont la profession est expert-financier assisté par un secrétaire municipal qui a accumulé plus de 15 ans d'expérience dans cette fonction.

En outre, il ressort également de ce tableau l'évolution croissante des recettes qui traduit la faculté de la commune de Ndindy à mobiliser plus de ressources années après années. En trois ans d'existence en tant que commune, Ndindy a su mobiliser 145.512.436 FCFA. Il serait imprudent néanmoins d'assimiler cette croissance des recettes à une augmentation de la capacité de la collectivité territoriale de Ndindy à financer son développement. Pour mieux apprécier cela, il faudrait analyser la part des recettes de fonctionnement et celles d'investissements dans le budget. Le graphique suivant fait le point sur la répartition des ressources financières de la commune.

Graphique : Répartition des recettes en %

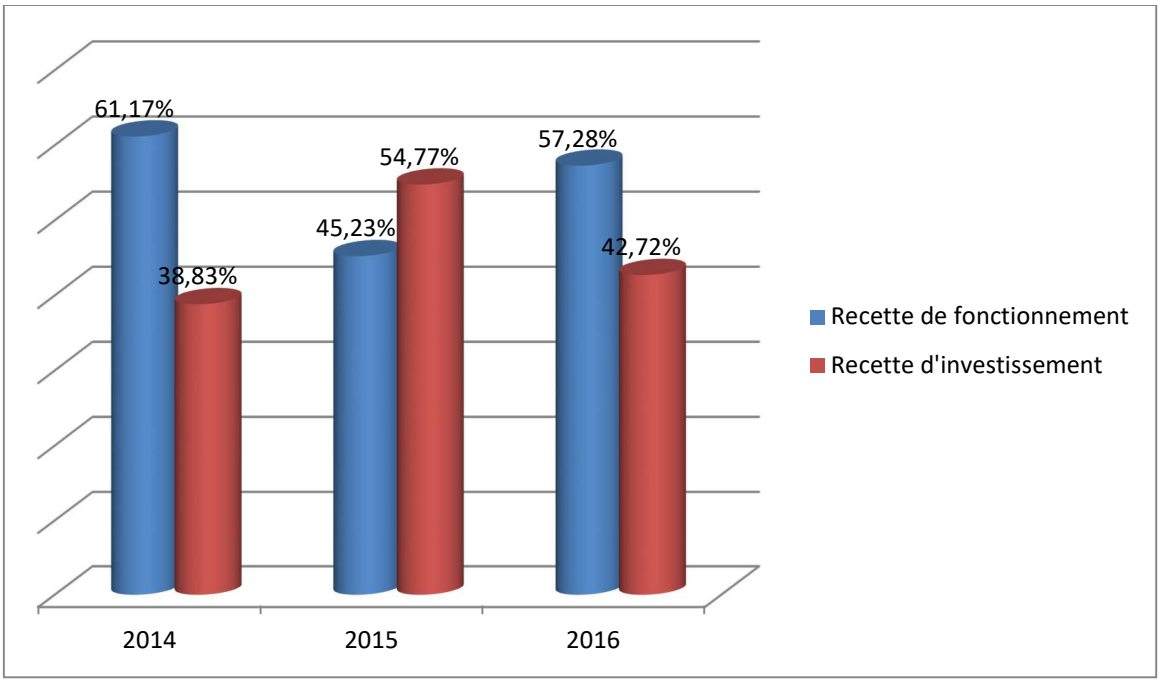

Source : Etats financiers de Ndindy 2014-2015-2016

A l'instar de nombreux budgets de communes au Sénégal, la nomenclature de celui de Ndindy montre une dominance des recettes de fonctionnement au détriment des recettes d'investissement. Le caractère non permanent des recettes d'investissement explique en grande partie leur insuffisance. En effet, ce sont des ressources exceptionnelles issues principalement des fonds de concours. La collectivité n'est pas assurée d'en disposer toutes les années. Toutefois, la législation permet à la commune d'opérer des initiatives lui permettant d'avoir des fonds d'investissement propres à travers des économies faites sur les dépenses de fonctionnement, des emprunts et ventes de biens communaux . Une possibilité non

exploitée par la commune de Ndindy qui ne dispose pas de recettes propres d'investissement. Cette situation est assez paradoxale du fait que cette dernière s'est retrouvé ces trois derniers exercices budgétaires avec des excédents découlant des recettes de fonctionnement non dépensées.

d) Evolution des Dépenses 2014-2015-2017

L'orientation des dépenses permet de situer l'action d'une collectivité locale au sein de sa communauté. Le tableau ci-dessous détaille la répartition des dépenses de la commune lors des trois dernières années.

Tableau 20 : Répartition des dépenses 2014-2015-2016

Années	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'investissement	Dépenses totales	Excédent
2014	14 663 189	28 376 325	43 039 514	27 731 322
2015	16 714 000	14 568 850	31282850	16 148 221
2016	23 808 678	21 040 543	44 849 221	9 941 861

Source : **Etats financiers de la commune 2014-2015-2016**

Il ressort du tableau, les efforts non négligeables de la commune en matière de dépenses d'investissement. En dépit de l'absence de fonds propres pour investir, la commune a su développer un réseau de partenariat lui assurant la rentrée de recettes d'investissement. C'est la raison pour laquelle les dépenses d'investissement ont pu atteindre 63 985 718 FCFA soit 54% des dépenses totales réalisées dans la commune en trois ans. Ce résultat n'est pas évident à réaliser pour une ancienne communauté rurale érigée récemment en commune.

4.2 Dynamique organisationnelle

La démarche du développement locale repose d'abord et avant tout sur une mobilisation des acteurs locaux. La forte présence d'OCB dans une localité est révélatrice d'une bonne participation citoyenne à l'effort de promotion du développement. Le diagnostic institutionnel dans la commune a permis de révéler l'existence de plusieurs types d'organisations :

- 11 ASC ;
- 45 GPF regroupé en une fédération ;
- des organisations de producteurs ;
- 02 associations de promotion du développement de Ndindy ;

- 01 association culturelle ;
- des Comités de gestion.

Il est ressorti des différents entretiens avec les acteurs des organisations, la forte mobilisation des femmes de la commune dans la lutte pour l'amélioration de leurs conditions de vie. De par leurs dynamismes et leur volonté de s'organiser, les 45 GPF regroupés en une fédération possèdent une crédibilité auprès des partenaires qui les appuient dans leurs activités génératrices de revenus (maraichage, transformation). Cependant, les femmes souffrent au même titre que les autres organisations d'un manque de formation, d'un accès difficile aux crédits et de l'absence d'infrastructures.

4.3 Partenaires de la commune

La commune de Ndindy compte plusieurs partenaires qui la soutiennent dans différents secteurs. En plus des partenaires traditionnels des collectivités locales (ARD, PNDL, CADL, PUDC), la commune a su nouer des collaborations avec des ONG telles que PERFORMANCES, Mains dans la Mains et Arpobalnoconté. Ces collaborations ont permis entre autres à la commune d'améliorer le niveau d'équipements des structures sanitaires, la construction d'un réfectoire et une salle informatique au CEM de Ndindy. Le conseil municipal à travers sa commission coopération décentralisée reste à l'affut de toutes nouvelles opportunités de partenariats. Elle gagnerait à impliquer davantage les émigrés dans la recherche de partenaires au niveau international.

4.4 Mesures des performances de la collectivité locale

Domaines	Critères	Notes	Observations
Capacité de la Commune à satisfaire les besoins prioritaires des populations	Accès aux services sociaux de base	5/11	Les performances de ce secteur sont les plus faibles (17% de la notation finale).
	Promotion du développement économique local	5/09	

Capacité de pilotage institutionnel, technique et financier de la commune	Gestion administrative	5,5/19	Les performances dans ce volet représentent le plus grand cumul (47%) dans l'évaluation
	Gestion Technique	4/16	
	Gestion fiduciaire	17/22	
Participation citoyenne dans la gestion des affaires locales	Cadre institutionnel de la participation et accès à l'information	13,5/15	La seconde plus grande performance est réalisée dans ce domaine (36%).
	Engagement des citoyens	6/8	
	Total obtenu	56/100	Le score de la commune (56) se situe dans le groupe à moyenne performance (50≤score≥59)

Source : Rapport de mesure de performance

V- Les Dimensions à hauts enjeux

5.1 Environnement et Changement climatique

Les changements climatiques et leurs impacts sur les conditions d'existences des populations notamment celles des pays en développement suscitent de nombreuses inquiétudes. A l'image de la situation qui prévaut au niveau national, la commune de Ndindy subit également les effets directs du changement climatique. La situation environnementale de la commune se caractérise par une dégradation des ressources naturelles perceptible à travers :

- La diminution du couvert végétal ;
- L'appauvrissement des sols ;

- -Le tarissement précoce des mares qui rend difficile l'abreuvement du bétail ;
- La faiblesse de la biodiversité ;
- La disparition ou la raréfaction de certaines espèces ligneuses.

Les facteurs à l'origine de la dégradation des ressources naturelles sont multiples. Il y'a l'irrégularité de la pluviométrie qui favorise la diminution voire la disparition d'espèces végétales vulnérables à l'absence d'eau. A cela s'ajoutent les facteurs anthropiques avec l'utilisation abusive des ressources dans le cadre des activités agricoles et pastorales qui souffrent de leur caractère traditionnel et extensif.

Face à cette situation des changements climatiques, les stratégies de résiliences sont très limitées. Elles se focalisent sur des opérations de reboisement et de construction d'ouvrages de défense et de restauration du sol. La commune ne dispose qu'une pépinière villageoise située à Diongo qui n'arrive pas à satisfaire les besoins de production de plants pour toute la commune. Les producteurs ne sont pas suffisamment accompagnés dans la formation sur des stratégies leur permettant d'assurer la pérennité de leurs activités. Le service des eaux des forêts présent dans la commune ne dispose pas d'un personnel fourni (un agent pour tout l'arrondissement de Ndindy) pour assurer le suivi technique des activités et les formations de lutte contre les changements climatiques.

5.2 Genre

La prise en charge des questions relatives à l'intégration de la dimension genre dans la commune est appréciable à trois niveaux :

- **La scolarisation des filles** : des efforts considérables ont été réalisés dans ce sens avec un effectif des filles qui est supérieur à celui des garçons à l'élémentaire comme au cycle moyen. Cependant, le maintien des filles à l'école se heurte aux mariages précoces et les travaux domestiques.
- **L'autonomisation des femmes et l'allègement des travaux**: les femmes de Ndindy ont bénéficié d'un appui en matériels d'allègement des travaux domestiques de la part du PUDC et du ministère de la femme (moulins à mil). Elles sont également initiatrices d'activités génératrices de revenus et possèdent un périmètre maraicher. Toutefois, les femmes souffrent d'un manque de formation et des difficultés d'écoulement des produits.
- **L'implication des femmes dans la gestion de la collectivité locale** : si les femmes de Ndindy ont montré un sens d'entreprenariat très poussé, elles semblent être un peu moins intéressées par la politique. Leur nombre dans

le conseil municipal n'est pas égal à celui des hommes et en plus elle n'occupe aucune fonction dans le bureau. Ce qui n'est pas conforme à l'esprit de la loi sur la parité

TROSIEME PARTIE : PROJECTIONS DE DEVELOPPEMENT

I- Les enjeux de développement

Le diagnostic établi a permis d'identifier des enjeux de développement au niveau local que sont :

- La modernisation des systèmes de production ;
- Le désenclavement de la commune ;
- Le renforcement de l'accès aux services sociaux de base ;
- La promotion d'une gouvernance inclusive et partenariale.

Consciente de ces défis, et mesurant pleinement ses potentialités humaines, culturelles et économiques, la commune de Ndindy à travers ce présent PDC entend contribuer à la construction d'un Sénégal émergent. Cette aspiration se reflète à travers la vision de développement du PDC qui est de faire de Ndindy, une commune bien intégré dans l'espace régional et national avec une économie locale performante et dynamique, une ressource humaine de qualité vivant dans un cadre de vie sain et harmonieux.

Articulation des orientations stratégiques de développement du PDC et du PSE

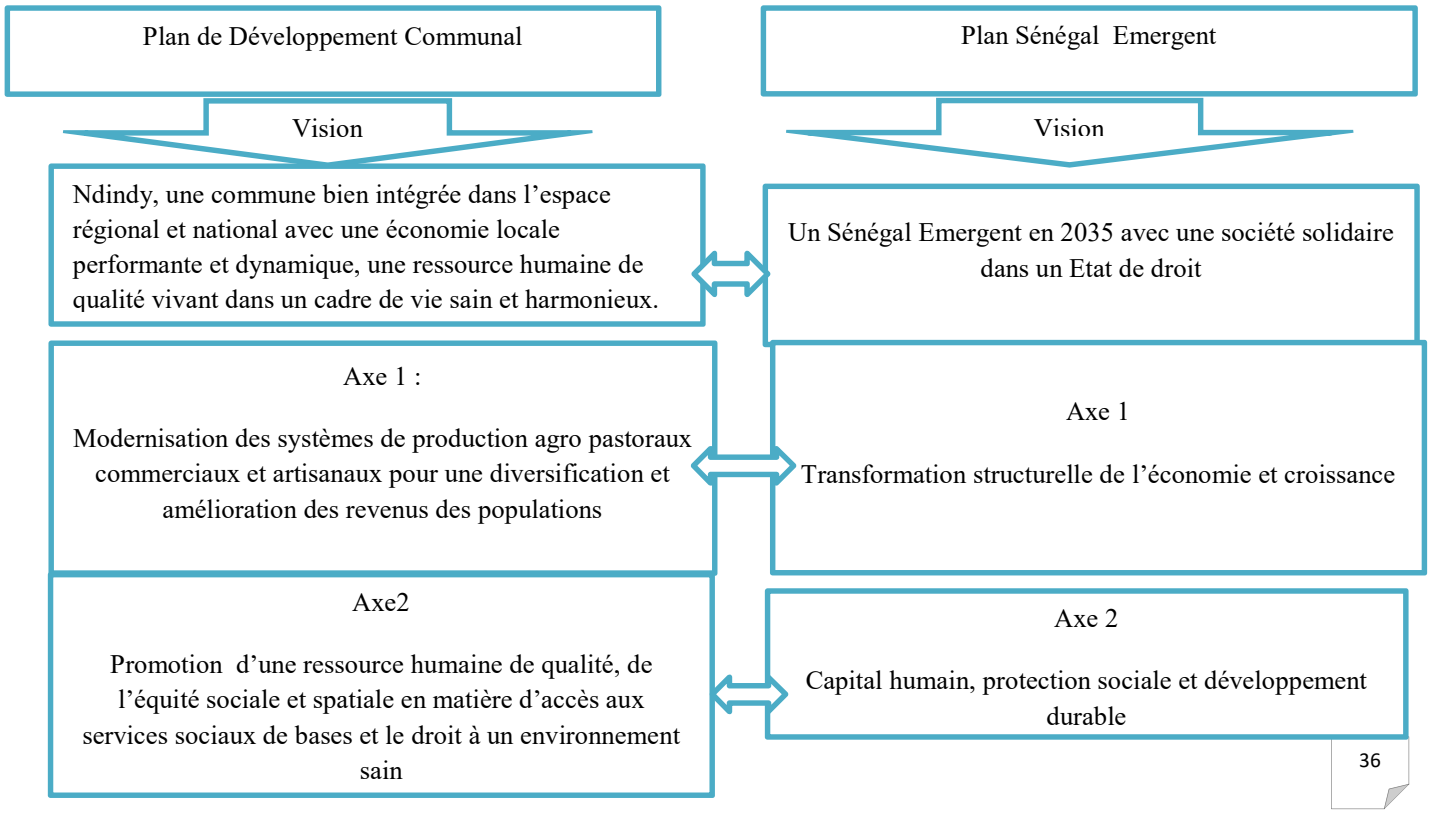

AXE 3	AXE 3
Développement d'une Gouvernance territoriale participative, inclusive et partenariale	Gouvernance, institution, paix et sécurité

II- Présentation détaillée des Programmes de développement de la Commune

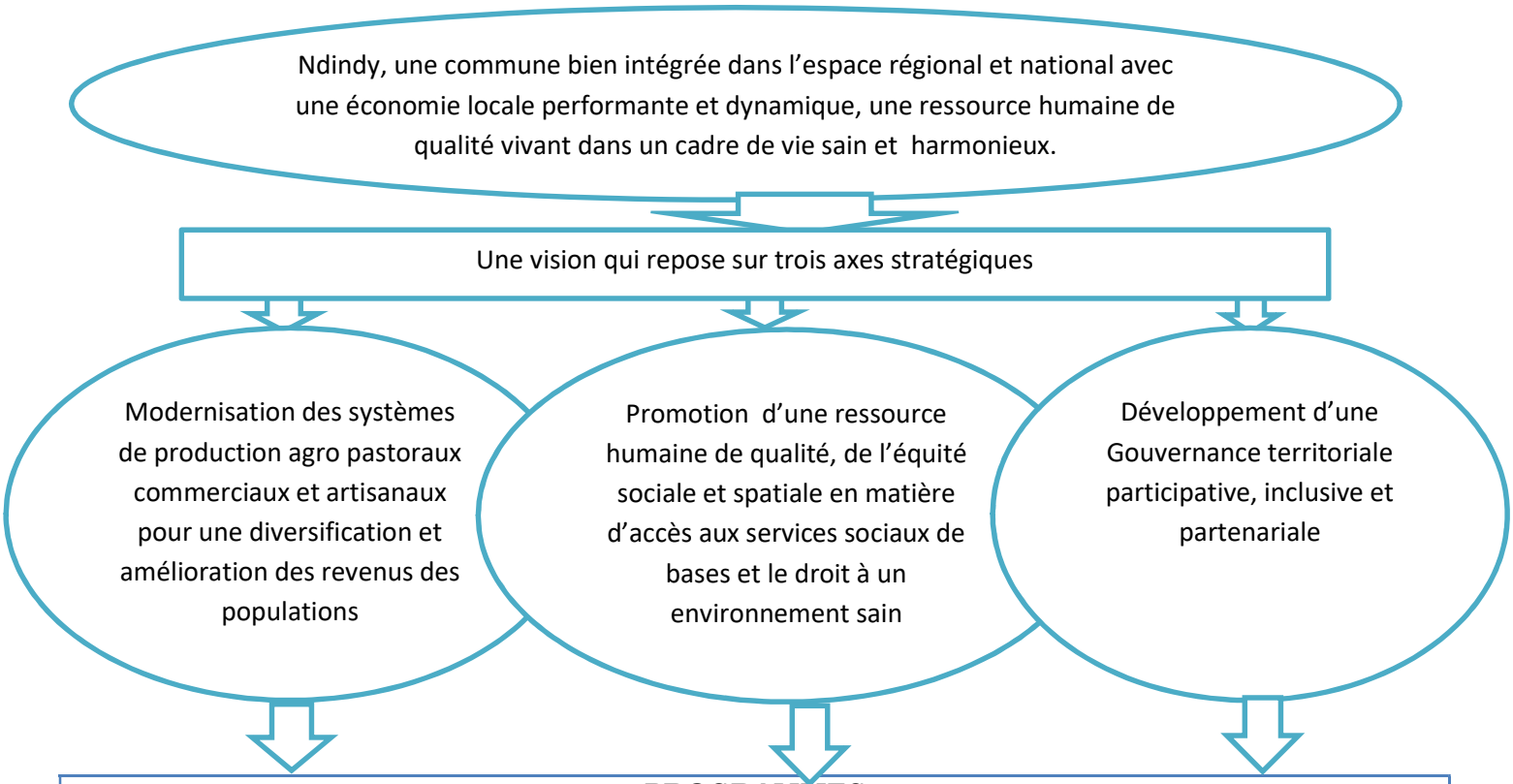

PROGRAMMES		
Programme de Modernisation et d'Amélioration de l'Agriculture et de l'Elevage (PMAAE)	Programme de Développement des Services Sociaux de Bases (PDSSB)	Programme de Promotion de la Bonne Gouvernance (PPBG)
Programme de Développement du Commerce et de l'Artisanat (PDCA)	Programme d'Amélioration de l'Environnement, de l'Assainissement et du Cadre de Vie (PAECV)	Programme de la Renforcement de l'Autonomisation et de l'Entreprenariat Féminin (PRAEF)
Programme de Renforcement des Secteurs d'Appui à la Production (PRSAP)	Programme de Développement de la Jeunesse, du Sport et de la Culture (PDJSC)	Programme de Promotion du Marketing Territorial et de la Coopération Décentralisée (PPMTCD)

Axe 1 : Modernisation des systèmes de production agro pastoraux commerciaux et artisanaux pour une diversification et amélioration des revenus des populations

PRG1 : Programme de Modernisation et d'Amélioration de l'Agriculture et de l'Elevage (PMAAE)

Les perspectives de développement de la commune reposent en grande partie sur l'augmentation des capacités productives de l'agriculture et de l'élevage qui sont les principales activités économiques. Ce programme veillera à moderniser les systèmes de production agropastoraux afin de les permettre de répondre favorablement aux exigences de création de richesses tout en intégrant les objectifs de pérennisation dans un contexte de changements climatiques.

Objectif Général	**Objectifs spécifiques**	**Résultats attendus**	**Extrants**
Contribuer à une amélioration substantielle et durable des moyens de subsistances de la population locale	Augmenter les capacités de production agricole pour une forte contribution à l'autosuffisance alimentaire du pays	une forte contribution à l'autosuffisance alimentaire du pays est assurée	Le matériel agricole est renouvelé Des magasins semenciers villageois sont construits Une ligne de crédit pour les agriculteurs est mise en place Les intrants sont certifiés

	Améliorer la santé et la production animale	Le développement de l'élevage est assuré	02 parcs de vaccination sont construits Recrutement d'auxiliaires vétérinaires Un programme d'insémination artificiel réalisé (bovins, ovins, caprins, équins) 02 magasins de stockage et de vente d'aliments de bétail concentré sont construits des semences de cultures fourragères adaptées sont introduites
	Renforcer la résilience des activités agropastorales face aux changements climatiques	La commune de Ndindy dispose d'une agriculture et un élevage durable	Les agriculteurs et éleveurs sont formés sur des stratégies de résilience face aux changements climatiques Trois pépinières communautaires sont aménagées Production de plants et des campagnes de reboisements sont menées

	Favoriser une bonne cohabitation entre éleveurs et agriculteurs	Les conflits entre agriculteurs et éleveurs sont limités	Un plan d'occupation du sol est élaboré avec des zones de parcours du bétail bien identifiées Un comité mixte de veille et de concertation est mise en place

*

PRG2 : Programme de Développement du Commerce et de l'Artisanat (PDCA)

La diversification des sources de revenus de la population constitue un défi de taille. Le commerce et l'artisanat au-delà d'être des activités alternatives à l'agriculture et l'élevage, ils peuvent jouer un rôle important dans le développement de la localité et la lutte contre la migration des jeunes. C'est fort de ce constat, que le programme se fixe comme objectif le développement de la fonction commerciale et artisanale à travers la création d'un environnement favorable et un meilleur accès aux financements pour les acteurs.

Objectif Général	**Objectifs spécifiques**	**Résultats attendus**	**Extrants**
Participer à la construction d'une économie locale diversifiée	créer un environnement favorable au développement du commerce et de l'artisanat	Les conditions d'un développement d'activités alternatives sont créées	Le marché est réaménagé La tannerie est réhabilitée Les acteurs sont formés et regroupés en associations

	Favoriser l'accès aux crédits des acteurs	Les conditions d'accès aux crédits pour les commerçants et artisans sont allégées	Mise en place de place Groupement d'Epargne et de crédit pour les artisans et les commerçants

PRG3 : Programme de Renforcement des Secteurs d'Appui à la Production (PRSAP)

La réalisation de la vision de développement de Ndindy passera par un renforcement des secteurs d'appui à la production. Le programme vise à satisfaire une vieille doléance de la population locale à savoir le désenclavement de la commune par la densification des réseaux de communication. Il s'attèlera également à renforcer les systèmes de financement décentralisés et l'extension du réseau électrique. Toutes les actions contenues dans ce programme auront un impact certain sur les secteurs de production.

Objectif Général	**Objectifs spécifiques**	**Résultats attendus**	**Extrants**
Créer les conditions nécessaires à un développement socioéconomique	Désenclaver la commune à travers la densification du réseau routier et des pistes de production	La commune est désenclavée	La route latéritique Diourbel-Ndindy est bitumée Construction de routes latéritique
	Renforcer les mécanismes de financement décentralisés en direction des producteurs et acteurs locaux	Les acteurs sont accompagnés dans leurs activités par des mécanismes de financements décentralisés	Un mutuel d'Epargne et de Crédit est implanté Des groupements d'Epargne et de Crédit sont créés

	Améliorer le niveau d'accès à l'électricité	Tous les villages de la commune sont électrifiés	L'extension du réseau électrique 70 lampadaires au moins sont implantés

Axe 2 : Promotion d'une ressource humaine de qualité, de l'équité sociale et spatiale en matière d'accès aux services sociaux de bases et le droit à un environnement sain

PRG4 : Programme de Développement des Services Sociaux de Bases PDSSB

Ce programme vise à améliorer le niveau d'accès à l'éducation, à la santé et à l'eau dans la commune. Les interventions se concentreront sur la construction de nouvelles infrastructures, la réhabilitation de celles qui sont en état de dégradation et l'amélioration du niveau d'équipements dans ces secteurs.

Objectif Général	**Objectifs spécifiques**	**Résultats attendus**	**Extrants**
Faciliter l'accès équitable et durable aux services sociaux de bases	Améliorer la couverture sanitaire et éducative	La commune de Ndindy dispose d'une bonne couverture en équipements éducatifs et sanitaires	02 cases de santé Une pharmacie est construite 02 cases des tout-petits sont construites 02 salles de classes en remplacement des abris provisoires Un centre d'accueil des élèves du CEM est construit

	Renforcer le niveau d'équipements des établissements sanitaires et éducatifs	Les établissements éducatifs et sanitaires de la commune offrent des services de qualité	11 écoles sont branchées en eau Des blocs d'hygiène sont construit pour dix écoles Dotation de fourniture Octroi de subvention pour les 23 daaras Dotation de denrées alimentaires Achèvement des travaux de construction d'un daara moderne Construction de dépôt de médicament dans toutes les cases de santé Acquisition de matériel d'incinération des déchets médicaux pour le poste de santé Dotation en médicaments pour les structures sanitaires
	Améliorer l'accès et la qualité de l'eau	Tous les villages d la commune sont desservis	Le réseau d'AMV est réhabilité Le forage de Ndindy dispose d'un groupe électrogène Les 35 puits sont sécurisés

PRG5 : Programme d'Amélioration de l'Environnement, de l'Assainissement et du Cadre de Vie (PAECV)

Le PAECV a pour but de promouvoir le droit à un environnement sain tel que garanti par la constitution du Sénégal. Il visera à améliorer le cadre de vie des populations avec la mise en place de système de collectes des ordures ménagères et la construction de latrines entre autres. La mise en œuvre des projets du programme permettront de lutter et de prévenir efficacement les maladies causées par le manque d'hygiène.

Objectif Général	**Objectifs spécifiques**	**Résultats attendus**	**Extrants**
Améliorer le cadre de vie dans la commune	Assurer une Gestion rigoureuse des différents systèmes d'assainissement .	La commune de Ndindy dispose d'un système d'assainissement performant	Construction de latrines dans les concessions Des édicules publics sont construits Acquisition de charrettes de collectes d'ordures Aménagement d'aires de dépôts contrôlées 01 camion de vidange est acquis
	Promouvoir l'Habitat Moderne	Les conditions du développement de l'habitat moderne dans la commune sont assurées	Délibération de terres affectées à l'habitat Lotissements des villages

PRG 6 : Programme de Développement de la Jeunesse, du Sport et de la Culture (PDJSC)

Les actions du PDJSC visent à favoriser l'épanouissement de la population plus particulièrement les jeunes à travers les sports et la culture. Cela passe par la construction d'équipements et l'accompagnement des associations qui s'activent dans les sports et la culture.

Objectif Général	**Objectifs spécifiques**	**Résultats attendus**	**Extrants**
Contribuer à l'épanouissement de la population	Renforcer les équipements sportifs et culturels	Les conditions pour un développement des sports et de la culture sont assurées	Construction d'un stade municipal Réhabilitation du plateau multifonctionnel (Basket-Ball) Un foyer des jeunes est construit 01 centre de formation polyvalent est construit
	Accompagner les associations sportives et culturelles	Un accompagnement conséquent des associations sportives et culturelles est apporté	Toutes les ASC disposent de récépissés Les ASC disposent d'Activités Génératrice de Revenus

Axe 3 : Développement d'une Gouvernance territoriale participative, inclusive et partenariale

PRG7 : Programme de Promotion de la Bonne Gouvernance (PPBG)

Il a pour objectif principal de renforcer les capacités techniques des élus pour les permettre de mener à bien leurs missions. Il sera également question dans le PPBG de promouvoir des services municipaux de qualité grâce au renforcement du niveau d'équipements de la mairie.

Objectif Général	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Extrants
Promouvoir une gouvernance performante et participative	Renforcer des capacités techniques et managériales des acteurs locaux	Une bonne gestion administrative et technique de la commune est assurée	Formations des élus sur les textes et lois sur la décentralisation Redynamisation des commissions techniques
	Augmenter le niveau d'équipement de la mairie	Le bon fonctionnement des services municipaux est assuré	Branchement au réseau ADSL Equipement de l'hôtel de ville

PRG8 : Programme de la Renforcement de l'Autonomisation et de l'Entreprenariat Féminin PRAEF

Les femmes constituent des actrices incontournables dans le développement de toute localité. De ce fait, elles méritent qu'une attention particulière leur soit accordée dans les projets de développement. Le PRAEF vise à tirer pleinement profit du dynamisme noté des organisations féminines de la commune. Pour ce faire, il s'attèlera à accompagner les femmes dans leurs activités génératrices de revenus avec un accompagnement technique et financière.

Objectif Général	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Extrants
Favoriser l'autonomisation des femmes	Renforcer les capacités des femmes en gestion des organisations	La commune de Ndindy dispose des GPF dynamiques et bien gérées	Sessions de formation en gestion administrative et financière des organisations Une école de formation professionnelle (Couture, teinture) est construite
	Accompagner les femmes dans leurs activités génératrices de revenus	Une forte contribution des femmes au développement de la commune est assurée	Acquisition de moulins à mil Réparation de la pompe du GPF JAPPO pour la relance des activités maraichères 06 foyers des Femmes sont construits et équipés Labélisation des produits

PRG9 : Programme de Promotion du Marketing Territorial et de la Coopération Décentralisé (PPMTCD)

Ce programme compte accroitre la visibilité de la commune et intensifier les recherches de partenaires pour accompagner la collectivité dans ses projets de développement. Il s'appuiera sur la communauté des ressortissants de Ndindy pour nouer des partenariats.

Objectif Général	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Extrants
Développer une coopération décentralisée performante et dynamique	Améliorer le niveau d'accès à l'information et la visibilité de la commune	La population et les partenaires sont informés à temps sur les décisions, les projets, les opportunités et réalisations de la commune	Création d'un site web Mise en place d'une radio communautaire Affichage des délibérations
	Promouvoir l'intercommunalité autour des problématiques de développement communes	La commune de Ndindy et les communes limitrophes mutualisent leurs forces autour de la promotion du développement	Redynamisation du PDL
	Favoriser la coopération entre la commune et des partenaires internationaux	La commune de Ndindy est renforcée en moyens matériels et financières par les partenaires	Création d'un site web communal Mise en place d'une association des émigrés

III- Budget et nombre de projets par programme

Programmes	Nombre de Projets	Coût en milliers	Part du programme sur le Coût Total PDC
PMAAE	14	443 500	20%
PDCA	02	46 000	2%
PRSAP	03	20 000	1%
PDSSB	15	1 026 750	47%
PAECV	05	316 200	14%
PDJSC	04	99 000	5%
PPBG	02	155 00	1%
PRAEF	05	181 000	8%
PPMTCD	03	33 000	2%
Total	53	2 180 950	100%

NB : les projets relevant exclusivement de la compétence de l'Etat et nécessitant des fonds élevés n'ont pas fait l'objet d'une estimation de coûts (cf plan détaillé d'investissement annexe).

IV Plan Quinquennal d'Investissement

Années	Budget en milliers	Part de l'investissement annuel sur le budget total
2018	346 165	16%
2019	397 315	18%
2020	563 190	26%
2021	367 290	17%
2022	506 990	23%
Total	2 18 0 950	100%

V Stratégie de mise en œuvre

L'approche de mise en œuvre des neuf programmes du PDC repose d'abord sur la mise en place d'une organisation regroupant tous les acteurs de la commune. A cet effet, la Commission Elargie de Planification (CEP) installée par arrêté du maire dans le cadre des travaux d'élaboration du PDC sera transformée en un Comité de Pilotage (CP) du PDC. Ce dernier aura pour mission de :

- Désigner un responsable de pilotage pour chaque programme ;
- définir les stratégies de communication et de promotion du plan ;
- suivre l'exécution des projets :
- planifier les activités des projets ;

Les représentants des services techniques affectés dans l'arrondissement de Ndindy intégreront le comité. Le Maire assurera le rôle de coordonnateur du CP.

Pour ce qui est du financement des projets, la commune organisera un forum des partenaires pour faire la promotion du plan et trouver des engagements de financements. Les projets n'ayant pas bénéficié de financements dans le cadre du forum seront soumis aux appels à projets. La commune à travers la commission de pilotage sera à l'affût de toute opportunité de partenariat pour la mise en œuvre du plan.

VI Stratégie de suivi évaluation

La stratégie de suivi évaluation du plan s'appuiera sur le travail du CP. Cette commission dans le cadre de sa mission aura en charge la collecte et l'exploitation de données issues de l'exécution du plan. Des rapports d'activités seront produits par chaque responsable de programme de façon périodique et soumis à validation au CP.

Le processus de suivi est résumé dans le tableau suivant

Activités	**Outils**	**Echéance**	**Livrables**
Suivi des projets en cours	Matrice des projets en cours	Trimestriel	Rapport précisant le niveau d'évolution des projets en cours
Suivi de la matrice de la situation de référence	Situation de référence par secteur	Semestriel	Rapport précisant le niveau d'évolution de la réduction des gaps
Evaluation du plan d'investissement	Matrice du PIL	Annuelle	Rapport d'évaluation précisant le niveau d'atteinte des résultats

ANNEXE : TABLEAU DETAILLE DU PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL BUDGETISE

PROJETS	PRODUITS ATTENDUS	SECTEURS	LOCALISATION	COUT TOTAL EN MILLIERS	ANNEE 1	ANNEE 2	ANNEE 3	ANNEE 4	ANNEE 5	SOURCES DE FINANCEMENT
PROGRAMME DE MODERNISATION ET D'AMELIORATION DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE PMAAE										
RENOUVELLEMENT DU MATERIEL AGRICOLE	Acquisition de semoirs, houes sines et occidentales, de batteuses à mil le prix de cessation des matériels agricoles sont subventionnés	Agriculture	Commune	20 000	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	Commune, Etat, PUDC, Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural (MAER)
RESTAURATION DES SOLS DEGRADES ET FERTILISATION	Formation des agriculteurs sur des techniques de régénération naturelle	Agriculture	Commune	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	Commune MAER, ANCAR, Partenaires
FACILITATION A L'ACCES AUX INTRANTS EN QUANTITE ET QUALITE SUFFISANTE	Construction de 06 magasins semenciers villageois Installation de comités villageois de distribution des intrants Certification des intrants	Agriculture	Ndem Ndiaye Loumène Ngaye Ngaye Coky Gouye Talakh Ndimb	108 000	18 000	18 000	18 000	18 000	36 000	Commune, MAER, partenaires

MODERNISATION DES MAGASINS DE STOCKAGES	Réhabilitation des 08 magasins de stockage	Agriculture	TALAKH DIONGO NDINDY (02) COKY GOUYE KEUR AMADOU COUMBANE TOUBA COKY MERINA SYLL	47 000	5 875	5 875	11 750	11 750	11 750	Commune, MAER, partenaires
FACILITATION DE L'ACCES AU CREDIT ET A L'ASSURANCE	Mise en place d'une ligne de crédit pour les producteurs Mise en place d'une assurance agricole	Agriculture	Commune	5 000		5 000				Commune, MAER, CNAS, partenaires
	Campagne de Sensibilisation des producteurs pour la suscription à une assurance			2 000		500	500	500	500	
FACILITATION DE LA COMMERCIALISATION, LA TRANSFORMATION DES PRODUITS AGRICOLES	Mise en place d'une unité de transformation céréalière	Agriculture	Ndindy	40 000			40 000			Etat, commune, partenaires
	Régulation du marché		Commune	-						Etat

RENFORCEMENT DES CAPACITES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES DES PRODUCTEURS	Les producteurs sont formés sur des pratiques culturales performantes et durables Affectation d'un représentant ANCAR dans la commune L'Intensification de l'assistance technique au profit des producteurs locaux Les cadres de concertations des producteurs sont redynamisés	Agriculture	Commune	10 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	Commune, MAER, ANCAR
AMELIORATION DE LA SANTE ANIMALE	02 nouveaux parcs de vaccination sont implantés	Elevage	Touba Coky Ngueyène	4 000	2 000	2 000				Commune, Ministère de l'Elevage et des productions animales (MEPA) partenaires
	Dotation en médicaments pour traiter		Commune	20 000	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	

	les maladies animales									
	02 auxiliaires vétérinaires sont identifiés et formés		Commune	ND						
	Accompagnement au Programme insémination artificiel réalisé			ND						Commune, MEPA, partenaires
FACILITATION DE L'ABREUVEMENT DU CHEPTEL ET DE L'ACCES A L'ALIMENT DE BETAIL	Réhabilitation d'abreuvoirs	Elevage	Nguèyène Talakh Nghosse	6 000	2 000		2 000		2 000	Commune, MEPA, partenaires
	Aménagement de 02 abreuvoirs		Touba Coky Ndiatack	8 000		4 000		4 000		
	Construction de 02 magasins de stockage et vente d'aliments de bétail concentré		Ndindy Loumène	30 000		15 000			15 000	
	Introduction des semences de cultures fourragères adaptées		commune	10 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	Commune, MAER, MEPA partenaires,
DEVELOPPEMENT DE L'AVICULTURE	Contribution à l'achat d'espèces adaptées au climat (Bleu de Hollande)	Elevage	Commune	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	MEPA, commune, partenaires

	Formation sur les techniques avicoles		Commune	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	
LUTTE CONTRE LA DIVAGATION DES ANIMAUX	Un plan d'occupation du sol est élaboré avec des zones de parcours du bétail bien identifiées	Elevage	Commune	2 000		2 000				Commune, partenaires
	Mise en place d'un comité mixte de veille et de concertation									
AMELIORATION DE LA COMMERCIALISATION ET LA SECURISATION DU BETAIL	Un marché de vente du bétail est construit	Elevage	Ndindy	1 000	1 000					MEPA/ commune/ partenaires
	Acquisition et distribution de puces de géolocalisation		Commune	2 500	500	500	500	500	500	
	Appui à la mise en place de comité de vigilance villageois		Commune	4 000	2 000	500	500	500	500	
PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT	03 pépinières communautaires sont aménagées	Foresterie	Ndem Ndiaye Taiba Santhie Merina Syll Diongo	8 000		2 000	2 000	2 000	2 000	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD)/ commune/ partenaires
	Mise en place d'un RNA		Bohé							
	Des campagnes de reboisements		Commune	10 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	

	sont menées									
APPUI AU SERVICE DES EAUX ET FORETS DE L'ARRONDISSEMENT	Dotation en carburant	Foresterie	Arrondissement	1 000	200	200	200	200	200	MEDD, commune Partenaires
	Acquisition de camion-citerne		Commune	90 000			90 000			
	Renforcement du personnel		Arrondissement	-						
TOTAL PMAAE				443 500	48 575	72 575	182 450	69 450	70 450	
PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT (PDCA)										
REAMENAGEMENT DU MARCHE DE NDINDY	Hall de marché avec des blocs de cantines sont construits Des toilettes sont construites Des poubelles sont mise en place Un comité de gestion est installé	Commerce	Ndindy	35 000	17 500	17 500				Etat, commune, partenaires
RENFORCEMENTS DES EQUIPEMENTS ARTISANAUX	La tannerie est réhabilitée	Artisanat	Ndindy	10 000		10 000				Ministre de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat
	Acquisition de machine			1 000			1 000			

	soudeur									Commune Partenaires
TOTAL				46 000	17 500	27 500	1 000			
PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION (PRSAP)										
DENSIFICATION DU RESEAU ROUTIER ET DEVELOPPEMENT DE LA MOBILITE	Bitumage de 50 km de route latéritique	Voieries	Diourbel-Ndindy Ndindy - Darou Mousty	ND						Etat/ AGEROUTE/Partenaires
	Construction de 30 km de routes latéritiques		Ndindy-Bohé Loumène-Ngaye Ndindy - Touba Lappé Ndindy Taiba Moutoupha Ndindy-Touba FALL	ND						PUDC/ Partenaires
	Une gare routière secondaire est construite		Ndindy	20 000		5000	5000	10000		
ELECTRIFICATION RURALE	Extension du réseau électrique pour 35 villages et 03 hameaux 70 lampadaires au moins sont installés les poteaux en bois sont remplacés par des poteaux	Electrification	Commune	ND	X	x	x	X	X	PUDC, partenaires SENELEC

	en ciment									
AMELIORATION DE L'ACCES AUX CREDITS	Implantation d'une mutuelle d'Epargne et de Crédit	SFD	Commune							Opérateur agréé/
	Création de GEC par secteur d'activités									Etat/ commune/ partenaires Ministère Microfinance
	Allègement des conditions d'accès aux crédits									
TOTAL PRSAP				20 000			5 000	5 000	10 000	
PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES SERVICES SOCIAUX DE BASES PDSSB										
RENFORCEMENT DES EQUIPEMENTS DU PRESCOLAIRE	03 cases des tout-petits sont construites Acquisition d'équipements Formation et recrutement d'animateurs	Education	Ndindy, Coky Gouye, Diongo	75 000	25 000		25000		25000	Ministère de la petite enfance / commune/ partenaire
AMELIORATION DE L'ACCES DES INFRASTRUCTURES EDUCATIVES AUX COMMODITES	11 écoles sont branchées en eau	Education	Commune	1 100	220	220	220	220	220	Ministère l'éducation / commune/ partenaires
	Des blocs d'hygiène sont construits pour 10 écoles			9 000	1 800	2 700	2 700	1 800		

h

	16 écoles sont Clôturées			100 400	20 080	20 080	20 080	20 080	20 080	
AMELIORATION DES CONDITIONS D'APPRENTISSAGE DANS LES ECOLES	Construction de 02 salles de classes en remplacement des abris provisoire	Education	Touba Coky Gouye Gaye	20 000	10 000	10 000				Ministère l'éducation / commune/ partenaire/ Participation des parents (APE)
	Installation de cantines scolaires		commune	80 000	16 000	16 000	16000	16000	16000	
	Un centre d'accueil des élèves du CEM est construit		Ndindy	80 000		20 000	20000	20000	20000	
	Dotation en fournitures		Commune	25 000	5 000	5 000	5000	5000	5000	Ministère l'éducation / commune/ partenaires
CONSTRUCTION DE SALLES DE SIX CLASSES POUR LE SECONDAIRE	Six salles de classes Affectation de professeurs	Education	commune	60 000	20 000	20 000	20000			Ministère l'éducation / conseil départemental / partenaires
ACCOMPAGNEMENT DES DAARAS	Octroi de subvention pour les 23 daaras Dotation de denrées alimentaires	Education	Commune	10 000	2 000	2000	2000	2000	2000	Ministère l'éducation / commune/ partenaires

	Achèvement des travaux de construction d'un daara moderne Construction de bloc d'hygiène									
RENFORCEMENT DES EQUIPEMENTS SANITAIRES	02 cases de santé sont construites et équipés Formation et recrutement de 02 matrones et 02 ASC	Santé	Taiba Santhie Ngaye	30 000			15 000		15000	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale (MSAS) partenaires
	Construction de dépôt de médicament dans toutes les cases de santé	Santé	Coky Gouye Merina Syll Mbobène Gouye Ndem Ndiaye Diongo	2 500	2 500					Commune partenaires
	Construction de salles d'hospitalisation pour le poste de santé	Santé	Ndindy	10 000	10 000					
	Construction d'un garage pour les ambulances	Santé	Ndindy	1 500	1 500					Commune Partenaires
	Acquisition de	Santé	Ndindy	24 000		24 000				MSAS/ commune

	matériel d'incinération des déchets médicaux pour le poste de santé									Partenaires
FACILITATION DE L'ACCES AUX MEDICAMENTS ET AUX SOINS DE SANTE	Une pharmacie agrée est construite	Santé	Ndindy	-						Privés
	Subventions sur les frais d'enrôlement au mutuel de santé		Commune	10 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	Etat, commune partenaires
	Des Dotations en médicaments pour les structures sanitaires sont réalisées		Commune	25 000	5 000	5000	5 000	5 000	5 000	MSAS/ commune/ partenaires
RENFORCEMENT DE L'EFFECTIF ET LA MOTIVATION DU PERSONNEL	Affectation d'un infirmier et d'une sagefemme supplémentaires Recrutement d'un chauffeur	Santé	Commune	-						MSAS/ commune
	Augmentation de la motivation du personnel									

ELECTRIFICATION ET CLOTURE DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES	Le poste de santé est raccordé au réseau SENELEC	Santé	Ndindy Coky Gouye Merina Syll Mbobène Gouye Ndem Ndiaye Diongo	250	250					MSAS/ commune/ partenaires
	le poste de santé et les 05 cases de santé sont clôturés			30 000	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	
CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE	Un centre de santé est construit	Santé	Ndindy	250 000			84 000	83 000	83 000	MSAS/COMMUNE
EQUIPEMENT DE LA MAISON DES MALNUTRIS	Acquisition d'équipement Recrutement du personnel	Santé	Ndindy	10 000		10 000				MSAS/ commune/ partenaires
REHABILITATION DU RESEAU D'ADDUCTION MULTI VILLAGE	Le réseau d'AMV est réhabilité (environ 10km)	Hydraulique	Ndindy Keur Moussa Sall Ndindy Gouye Gaye	ND						Etat/ partenaires
ACQUISITION D'UN GROUPE ELECTROGENE	Le forage de Ndindy dispose d'un groupe électrogène	Hydraulique	commune	15 000	15000					Direction de l'Hydraulique/ commune partenaires
SECURISATION DES PUITS	Les 35 puits sont sécurisés	Hydraulique	Commune	5 000	1000	1 000	1 000	1 000	1 000	

MISE EN PLACE D'UNE GRANDE UNITE DE POTABILISATION	Une unité de potabilisation est installée au niveau du forage	Hydraulique	Commune	20 000		20 000				Direction de l'Hydraulique/ commune partenaires
TOTAL PDSSB				1026750	166350	177000	257000	185100	241300	
PROGRAMME D'AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ASSAINISSEMENT ET DU CADRE DE VIE (PAECV										
PROMOTION DE L'HABITAT MODERNE	Délibération de terres affectées à l'habitat Lotissements des villages Alignement des villages	Habitat	Commune		X	X	x	X	X	Commune/ partenaires/ privés/ Cadastre
ELARGISSEMENT DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL	Construction de latrines dans les concessions	Assainissement	Commune	180 000	36 000	36000	36000	36000	36000	Direction de l'assainissement/ ONAS Partenaires
CONSTRUCTION D'EDICULES PUBLICS	Des toilettes publiques sont construites	Assainissements	Commune	16 200	3 240	3240	3240	3240	3240	
MISE EN PLACE DE SYSTEME DE GESTION DES ORDURES MENAGERE	Acquisition de charrettes de collectes d'ordures Aménagement d'aires aires de dépôts contrôlées	Assainissement	Commune	30 000	6 000	6000	6000	6000	6000	Commune/ partenaires/ PNGD

m

ACQUISITION DE CAMION DE VIDANGE	01 camion de vidange est acheté	Assainissement	commune	90 000					90000	Commune/ partenaires
TOTAL PAECV				316 200	45 240	45 240	45 240	45 240	135 240	
PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DE LA JEUNESSE, DU SPORT ET DE LA CULTUREL (PDJSC)										
CONSTRUCTION ET REHABILITATION D'EQUIPEMENTS SPORTIFS	Construction d'un stade municipal	Sport	Ndindy	50 000		25000	25 000			Etat/Commune/ partenaires
	Réhabilitation du plateau multifonctionnel (Basket-Ball)			2 000	2 000					
CONSTRUCTION D'ESPACE DE LOISIRS	Un foyer des jeunes est construit	Jeunesse	Ndindy	20 000	10 000	10 000				Commune/ partenaires
ACCOMPAGNEMENT POUR LA FORMALISATION DES ASC	Toutes les ASC disposent de récépissés	Sport	Commune	2 000	2 000					Commune
RENFORCEMENTS DES CAPACITES DE JEUNES	Construction d'un centre de formation polyvalent Formation en entreprenariat	Jeunesse	Ndindy	25 000			12 500	12 500		Etat ONFP Partenaires
TOTAL PDJSC				99 000	14 000	35 000	37 500	12 500	0	

n

PROGRAMME DE PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE (PPBG)										
RENFORCEMENT DES CAPACITES TECHNIQUES DES ELUS	Des sessions de Formation sur les textes et lois sur la décentralisation et la gestion foncière sont organisées	Gouvernance	Commune	5000	1000	1000	1000	1000	1000	Etat/ commune/MGLDAT/ Partenaires
	Redynamisation des commissions techniques				_	-	-	-	-	Commune
RENFORCEMENT DES EQUIPEMENTS DE LA MAIRIE	Branchement au réseau ADSL			500	500					Commune, partenaires SONATEL
	Acquisition d'équipement de l'hôtel de Ville			10 000	5 000	5 000				
TOTAL PPBG				15 500	6 500	6 000	1 000	1 000	1 000	
PROGRAMME DE LA RENFORCEMENT DE L'AUTONOMISATION ET DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ PRAEF										
RENFORCEMENT DES EQUIPEMENTS D'ALLEGEMENT DES TRAVAUX DES FEMMES	Acquisition de moulins à mil, décortiqueuses	Genre		45 000	9000	9000	9000	9000	9000	MFFG/ PUDC / partenaires
	Réparation de la pompe du GPF JAPPO pour la relance des activités maraichères	Genre		1 000	1 000					

ACCOMPAGNEMENT GPF POUR LA PARTICIPATION DES FOIRES REGIONALES ET NATIONALE	Appui financier aux GPF à l'occasion des foires	Genre	Commune	5 000	1000	1000	1000	1000	1000	Commune/ MFFG
CONSTRUCTION DE FOYERS DES FEMMES	04 foyers des Femmes sont construits et équipés	Genre	Ndindy Loumène Coky Gouye Merina Syll Ndeme NDIAYE	100 000	20000	20000	20000	20000	20000	MFFG/ PUDC/ partenaires
IMPLANTATION D'UNE CASE DE FOYER DANS LOCAUX DE L'EX CERP			Diongo	10 000	10000					
ACCOMPAGNEMENT DANS LA LABELLISATION DES PRODUITS	Les GPF sont accompagnés dans la labélisation de leurs produits	Genre	Commune	20 000	4000	4000	4000	4000	4000	MFFG/ M partenaires
TOTAL PRAEF				181 000	45 000	34 000	34 000	34 000	34 000	
PROGRAMME DE PROMOTION DU MARKETING TERRITORIAL ET DE LA COOPERATION DECENTRALISE (PPMTCD)										
MISE NE PLACE D'UN SYSTEME D'INFORMATION PERFORMANT	Création d'un site web communal	Gouvernance	Commune	1000	1 000					Commune
	Une radio communautaire est créée	Gouvernance	Commune	30 000				15 000	15 000	Partenaires
	Affichage de la délibération Elargir les		Commune	-	-	-	-	-	-	Commune

	réunions du conseil									
PROMOTION DE L'INTERCOMMUNALITE	Redynamisation du PDL	Gouvernance	arrondissement	-						Communes de l'arrondissement de Ndindy
ORGANISATION D'UN FORUM DES PARTENAIRES	Réunion de restitution et de partage du document de planification auprès des partenaires nationaux voire internationaux	Gouvernance	Commune	**2000**	2 000					Commune
COUT TOTAL PPMTCD				**33 000**	3 000			15 000	15 000	
COUT TOTAL PDC				**2 180 950**	**346 165**	**397 315**	**563 190**	**367 290**	**506 990**	